

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de La Communauté de Communes Avre Luce Noye

Synthèse des enjeux

Ordre du jour :

- Synthèse des enjeux déterminés lors du diagnostic
- Calendrier prévisionnel

Synthèse Etat initial de l'Environnement

Enjeux environnementaux: ressource en eau

○ Enjeux	○ Traduction
<ul style="list-style-type: none">○ Présence de captages d'eau potable et d'aire d'alimentation de captage,○ Des zones à dominante humide sont identifiées près des cours d'eau,○ Plusieurs cours d'eau et fossés sur le territoire,○ Gestion des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none">○ Eviter l'urbanisation dans les périmètres de protection de captage,○ Protection des zones humides: application du principe Eviter, Réduire, Compenser,○ Protection des cours d'eau et fossés au titre de l'article L.151-23,○ Prévoir des dispositions pour l'infiltration des eaux pluviales dans le règlement du PLUi, et au niveau des sites d'OAP.

Ressource en eau

Aire d'Alimentation des Captages

Plusieurs communes sont concernées par une **aire d'alimentation captages en potable** :

- Le Quesnel,
- Hangest-en-Santerre,
- Arvillers,
- Jumel.

D'autres communes sont considérées comme des **zones à enjeux pour l'eau** :

- Le Quesnel,
- Jumel,
- Folleville.



Ressource en eau

Périmètre de protection des captages

Le territoire accueille plusieurs **captages** et leurs **périmètres de protection** :

- Chaussoy-Epagny,
- Cottenchy,
- Berteaucourt-lès-Thennes,
- Jumel,
- Sauvillers-Mongival,
- Mailly-Raineval,
- Folleville,
- Démuin.

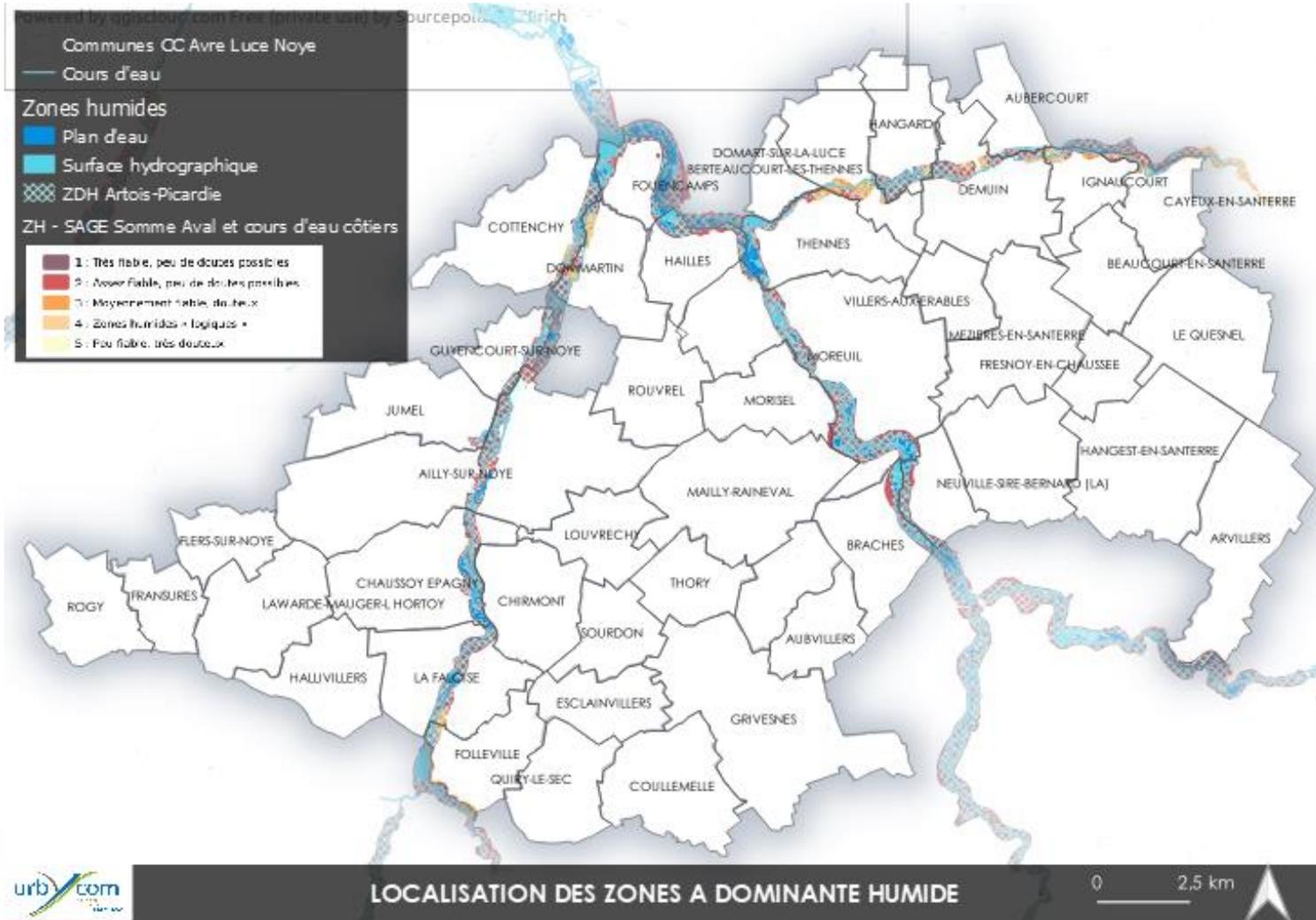


Ressource en eau

Zones à Dominante Humide

Le territoire comprend de **nombreuses Zones à Dominante Humide** recensées par le SDAGE le **long des cours d'eau**.

Des **zones humides** ont été identifiées par le SAGE Somme Aval et cours d'eau côtiers, **le long des cours d'eau**.



Enjeux environnementaux: Risques naturels

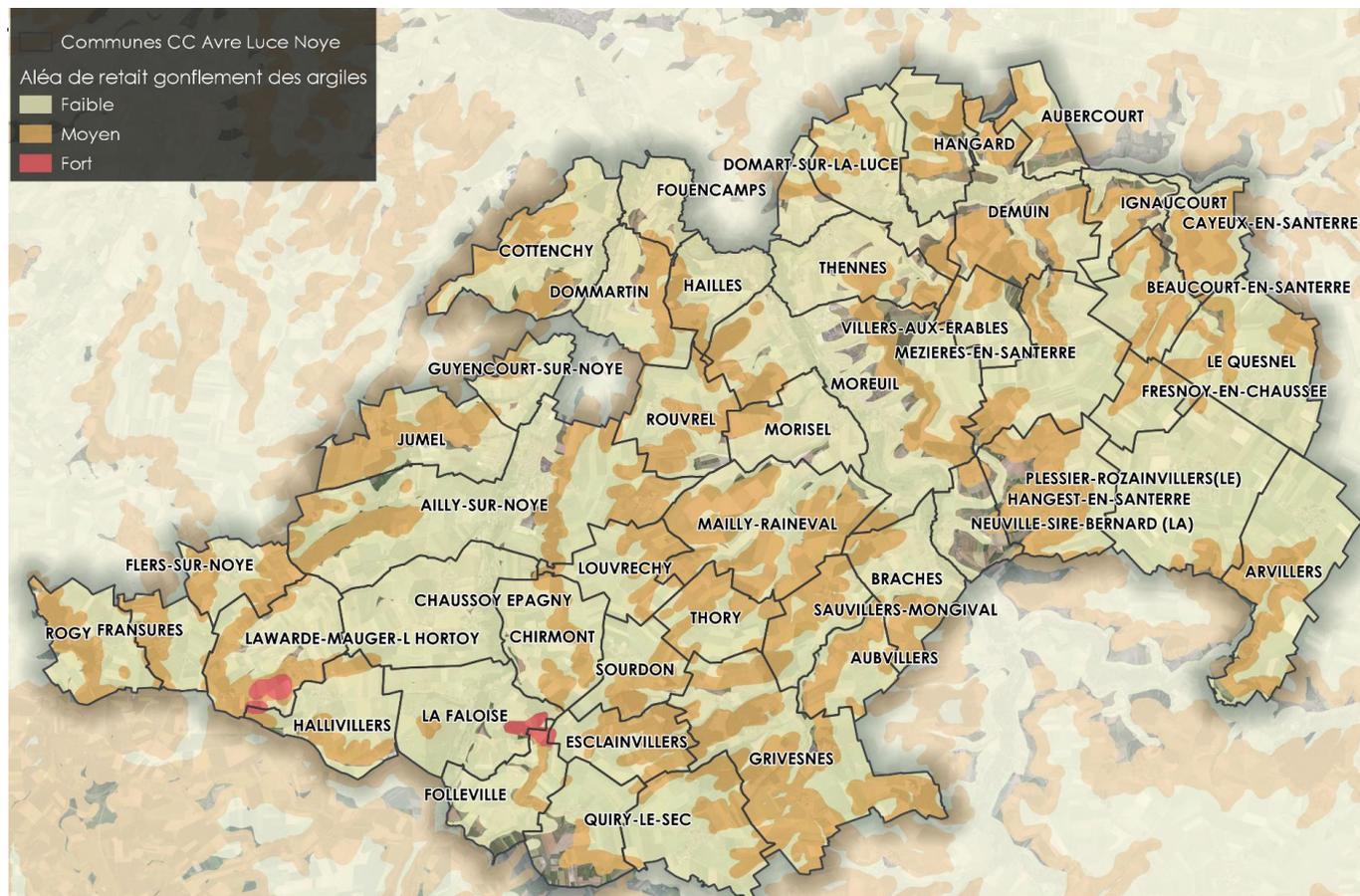
Enjeux	Traduction
<p>Le territoire comprend plusieurs risques: inondation, sismicité faible, mouvements de terrain, cavités souterraines.</p> <p>6 communes sont concernées par le PPRN de la vallée de la Somme et ses affluents: Ailly-sur-Noye, Cottenchy, Dommartin, Fouencamps, Guyencourt-sur-Noye, Hailles.</p> <p>La CCALN est entièrement couverte par le plan d'action et de prévention (PAPI) de la Somme.</p> <p>Des phénomènes d'inondation par remontées de nappe sont également signalés.</p> <p>Les zones à risque ont été identifiées lors des rendez-vous communaux.</p>	<p>Eviter l'urbanisation dans les zones à risques, ou mettre en place des prescriptions: interdiction des caves et sous-sols, rehausse des nouvelles constructions....</p> <p>Possibilité de mettre en place des emplacements réservés pour des ouvrages hydrauliques,</p> <p>Protection des cours d'eau et des fossés, des boisements et des linéaires d'arbres et de haies.</p> <p>Retranscription des zones à risque sur les plans de zonage.</p>

Risques naturels

Risque de mouvements de terrain – Retrait/gonflement des argiles

L'argile est un matériau dont la consistance et le volume varient selon la teneur en eau : elle se rétracte lors de sécheresse et gonfle lors des périodes pluvieuses. Ce phénomène provoque des instabilités du sol qui peuvent nuire aux constructions (ex: fissures des bâtiments et fondations).

Les risques de mouvements d'argiles sont **majoritairement faibles à moyen**. Des **risques forts** sont **ponctuellement** recensés.

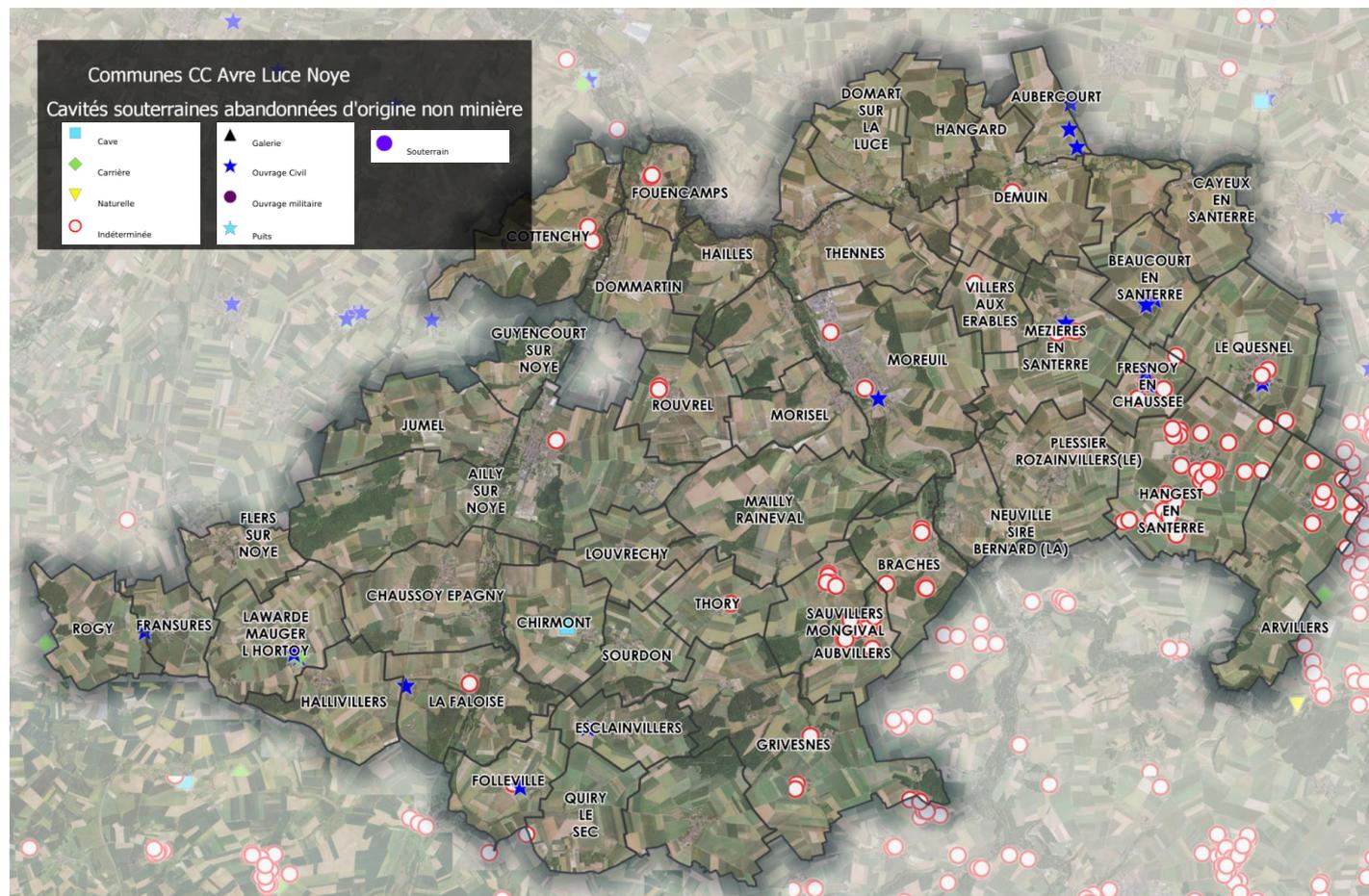


Risques naturels

Risque de mouvements de terrain – Cavités souterraines

134 cavités sont recensées au sein de la Communauté de Communes.

Parmi elles, des ouvrages civils et militaires et d'autres indéterminées.



Enjeux environnementaux: risques technologiques

Enjeux	traduction
<ul style="list-style-type: none">- Présence de sites et sols pollués: 76 sites potentiellement pollués (BASIAS) et un site pollué (BASOL) à Moreuil.- Présences d'installation classées, notamment agricoles.- Présence de voiries bruyantes: voie ferrée, A16, RD934, RD1001.- Canalisation de transport de gaz	<ul style="list-style-type: none">- Tenir compte de ces contraintes dans le développement du territoire,- Informer sur les risques

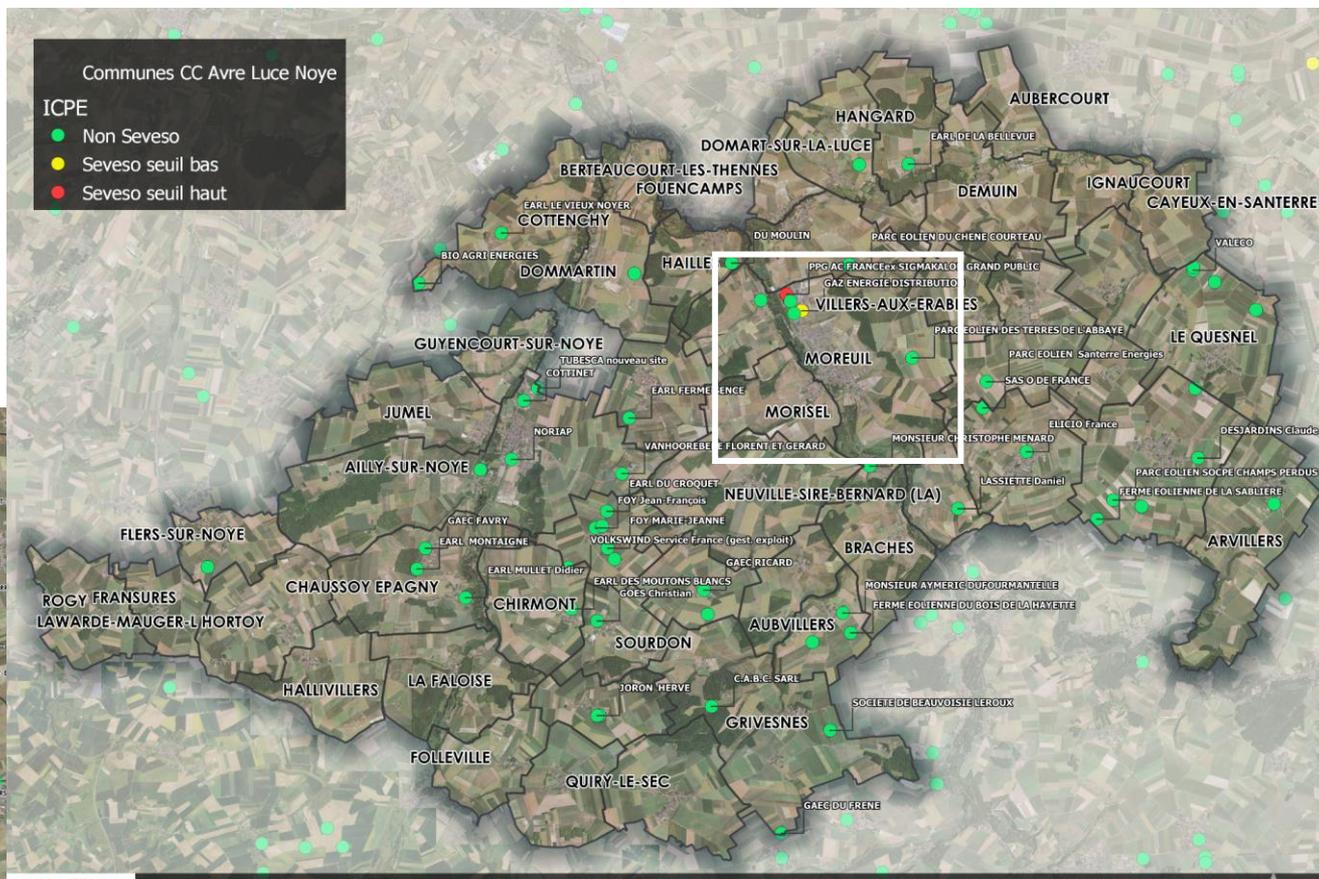
Nuisances et risques technologiques

Installations classées pour la protection de l'environnement

Les activités relevant de la législation des installations classées sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime d'autorisation ou de déclaration en fonction de l'importance des risques ou des inconvénients qui peuvent être engendrés.

Cinquante-cinq installations classées concernent le territoire de la Communauté de Communes Avre Luce Noye (chiffre à actualiser)

Notons également **deux sites SEVESO** à Moreuil.



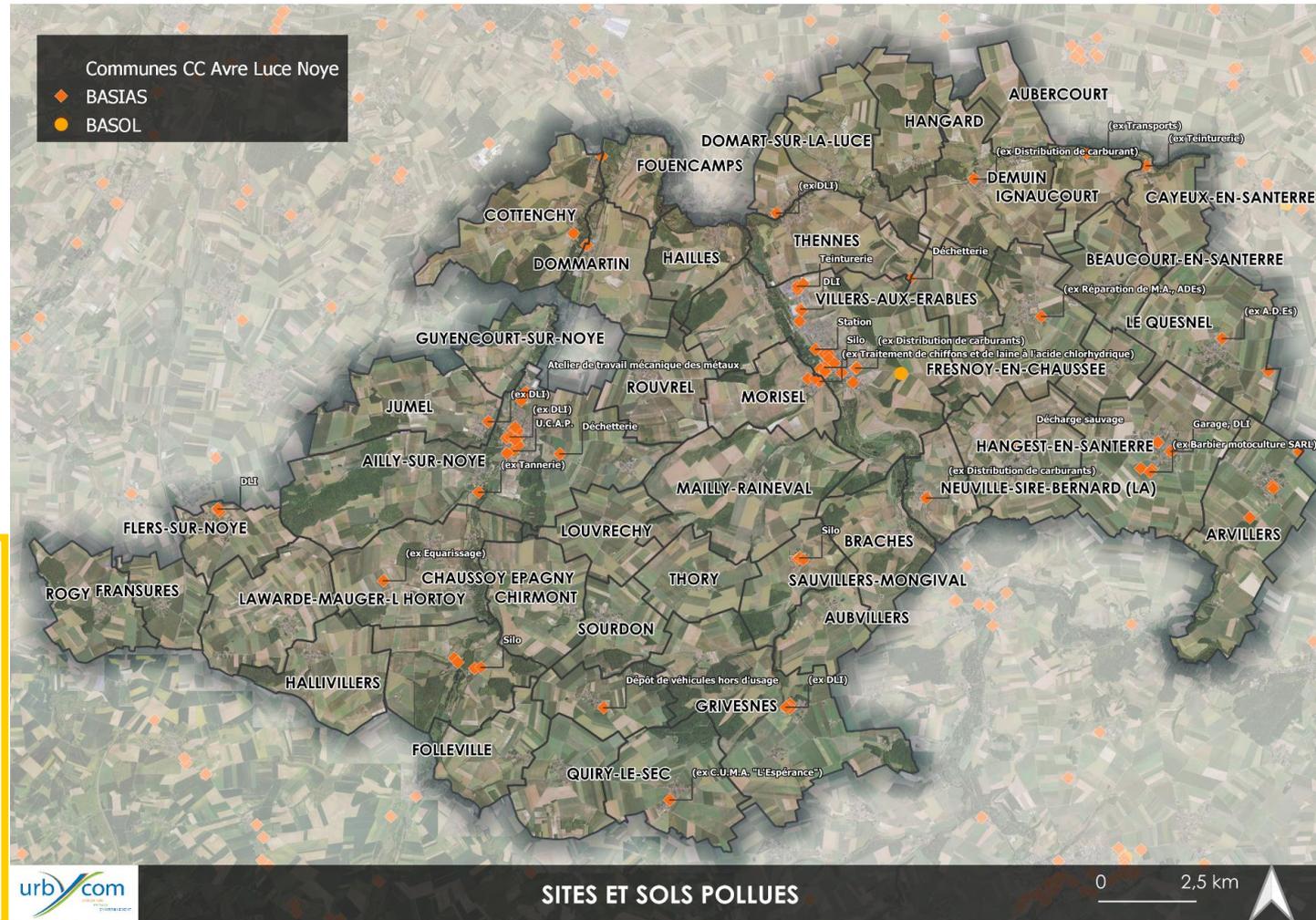
Nuisances et risques technologiques

Les sites et sols pollués

Un site pollué avéré (BASOL) à Moreuil.

76 sites potentiellement pollués (BASIAS) au sein de l'intercommunalité.

Selon l'article L. 556-1 du Code de l'Environnement, il est du devoir du pétitionnaire en charge de l'aménagement de rendre le terrain compatibles à sa nouvelle vocation.

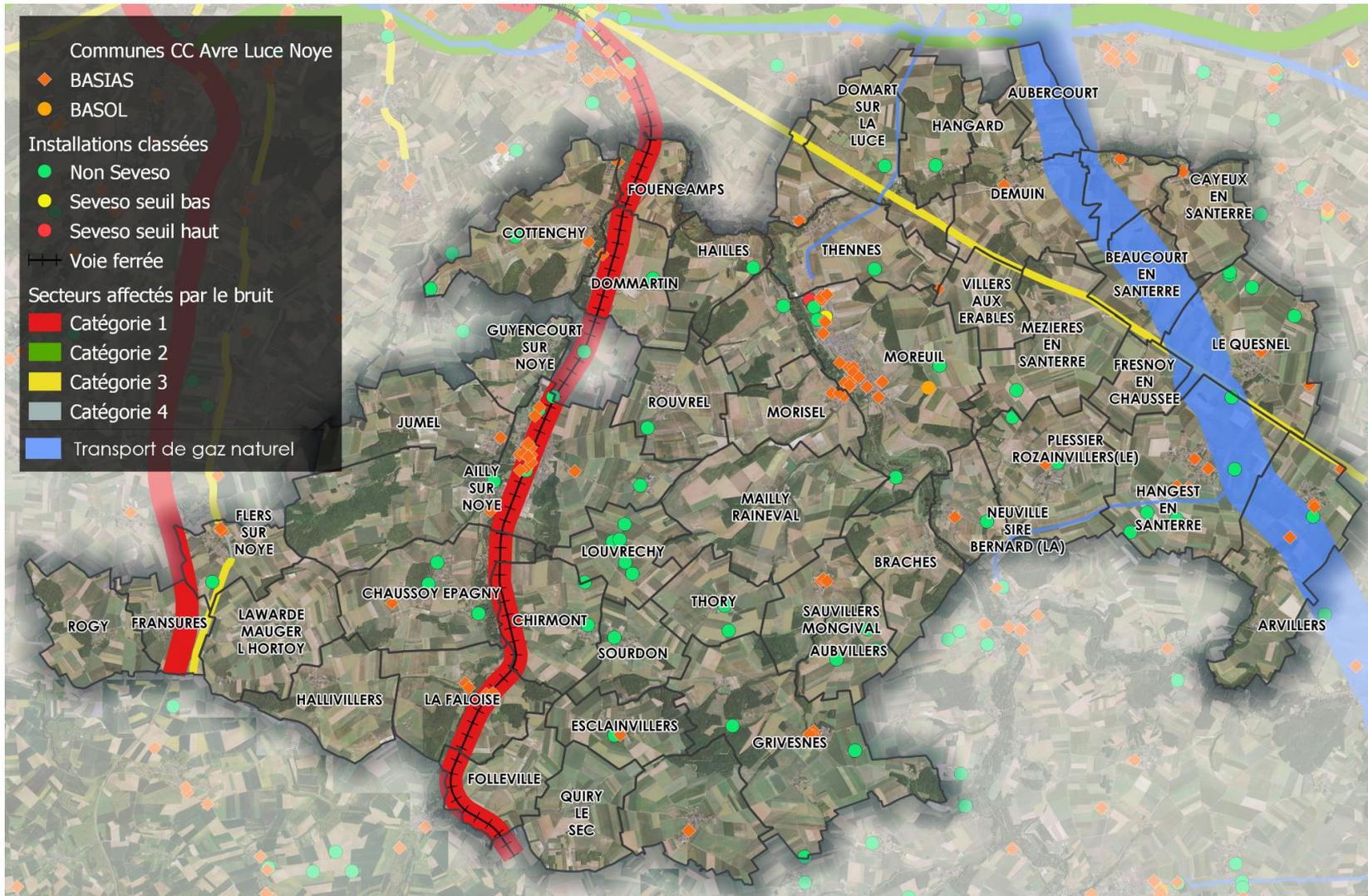


Nuisances et risques technologiques

Nuisances sonores



Nuisances et risques technologiques



Enjeux environnementaux

Enjeux	Traduction
<p>Sur le territoire sont recensées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dix-neuf ZNIEFF de type I, et deux ZNIEFF de type II,-Deux sites Natura 2000: une Zone de Protection Spéciale: « Etangs et marais du bassin de la Somme » et d'une Zone Spéciale de Conservation: « Tourbières et marais de l'Avre ».-un site RAMSAR, « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ».	<p>Préserver ces sites à travers le zonage, par un classement en zone naturelle, ou agricole protégé,</p> <p>Eviter l'artificialisation dans ces espaces à enjeux</p>

Entités paysagères, naturelles et patrimoine

Zones d'inventaires et de protections



Entités paysagères, naturelles et patrimoine

Zones d'inventaires et de protections

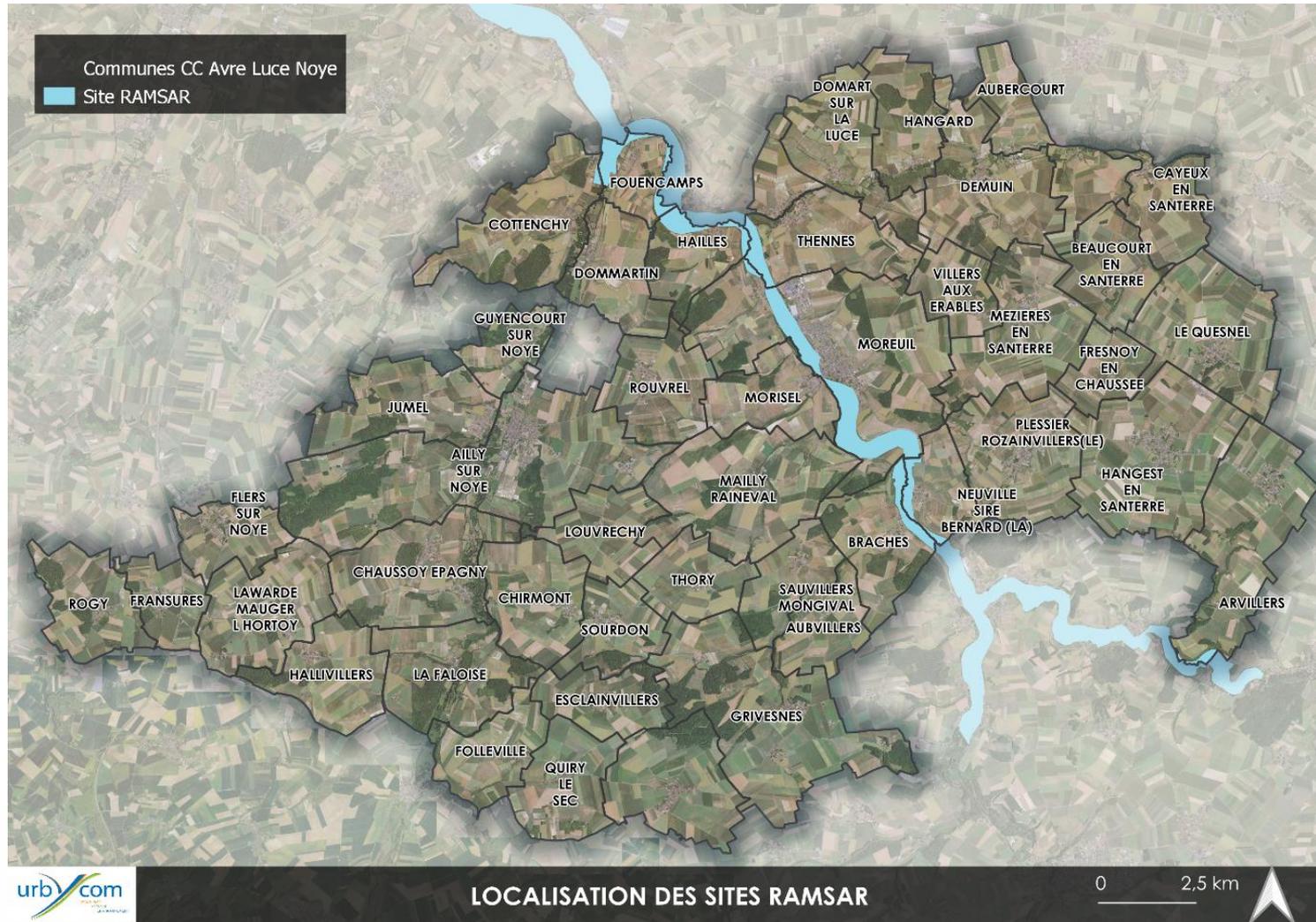


Entités paysagères, naturelles et patrimoine

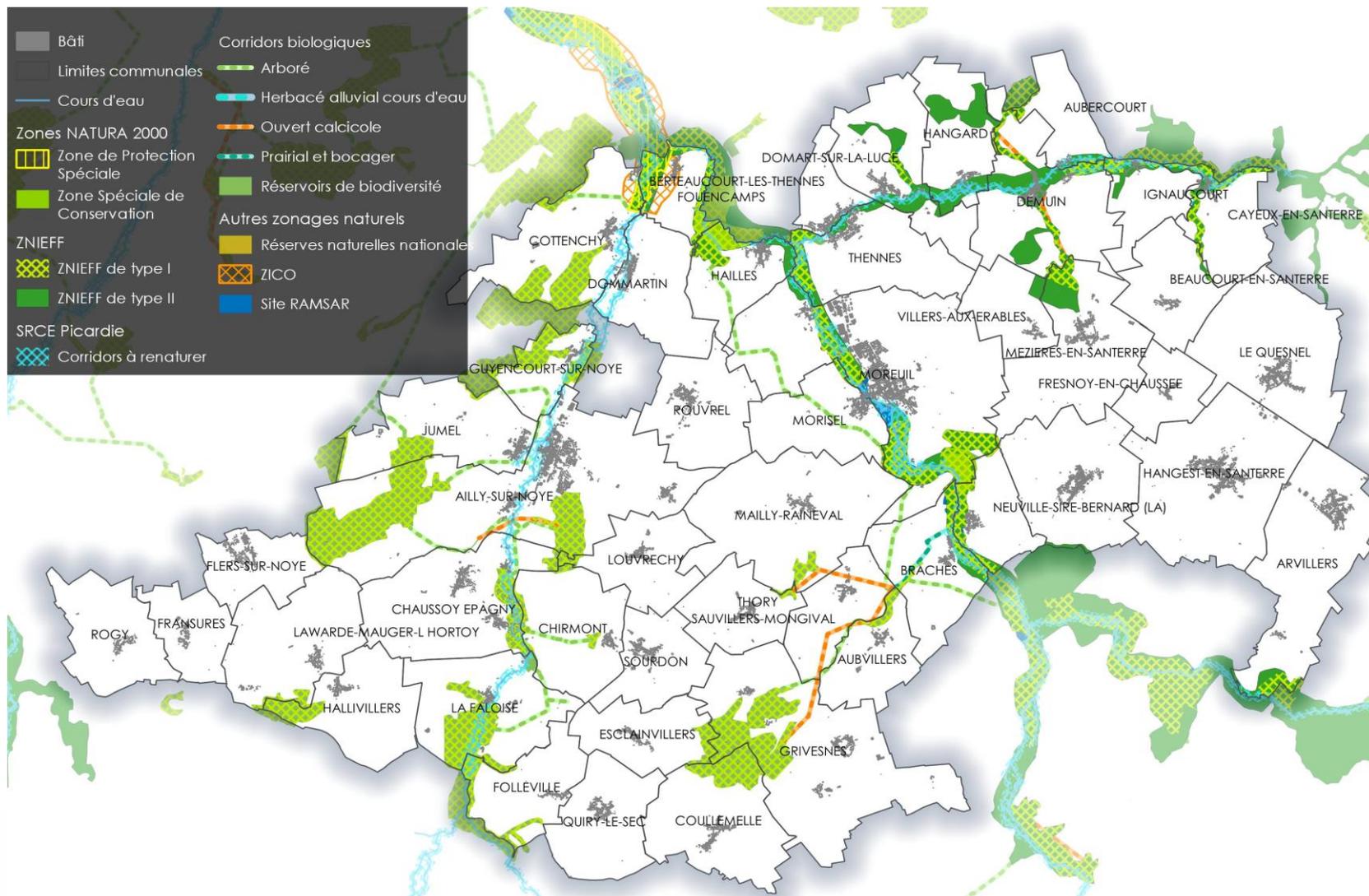
Zones d'inventaires et de protections

La Communauté de Communes recense également un **site RAMSAR « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ».**

La **Convention RAMSAR** a pour mission « *La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides [...], en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier* ».



Entités paysagères, naturelles et patrimoine



Paysage-Patrimoine

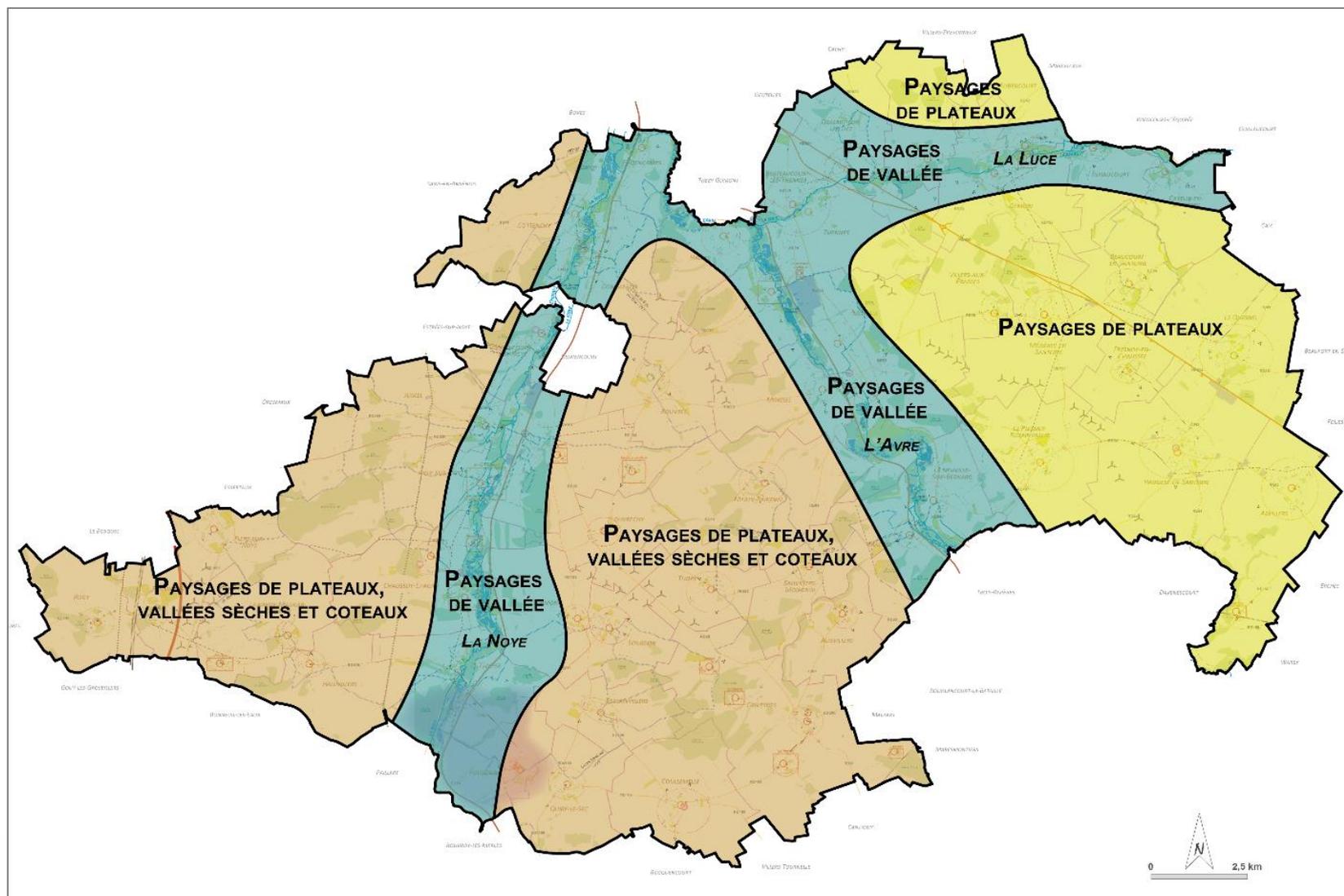
○ Enjeux

- Présence de nombreux cours d'eau et ripisylves, mares et marais,
- Coupures et ruptures paysagères des infrastructures,
- Ambiance paysagère qualitative,
- Hameaux dispersés,
- Formes urbaines représentative du type: village+ auréole bocagère, place verte, espaces de respiration,
- Présence d'un patrimoine bâti varié et qualitatif (maisons remarquables, châteaux, calvaires, monuments aux morts, mur d'enceinte, fermes, oratoires...),
- Cheminements doux, tours de ville,
- Espaces agricoles importants

○ Traduction

- Préserver les continuités hydrauliques, les zones humides et les mares. Conserver, préserver et restaurer les ripisylves en lien avec les principes de la trame verte et bleue.
- Conserver ce paysage de vallées et de plateaux mélangeant aplats et éléments verticaux donnant encore plus de relief au territoire.
- Préserver et développer les haies et alignements d'arbres, bosquets, bois, ...
- Favoriser le développement du bourg principal, conforter les hameaux dans leurs limites,
- Prévoir un développement cohérent avec l'existant, respectueux du caractère des villages, préserver les places et protéger/recréer les auréoles bocagères,
- Protéger le patrimoine urbain et naturel,
- Limiter la consommation d'espace agricole

Paysage-Patrimoine



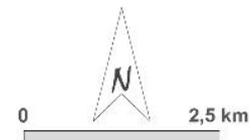
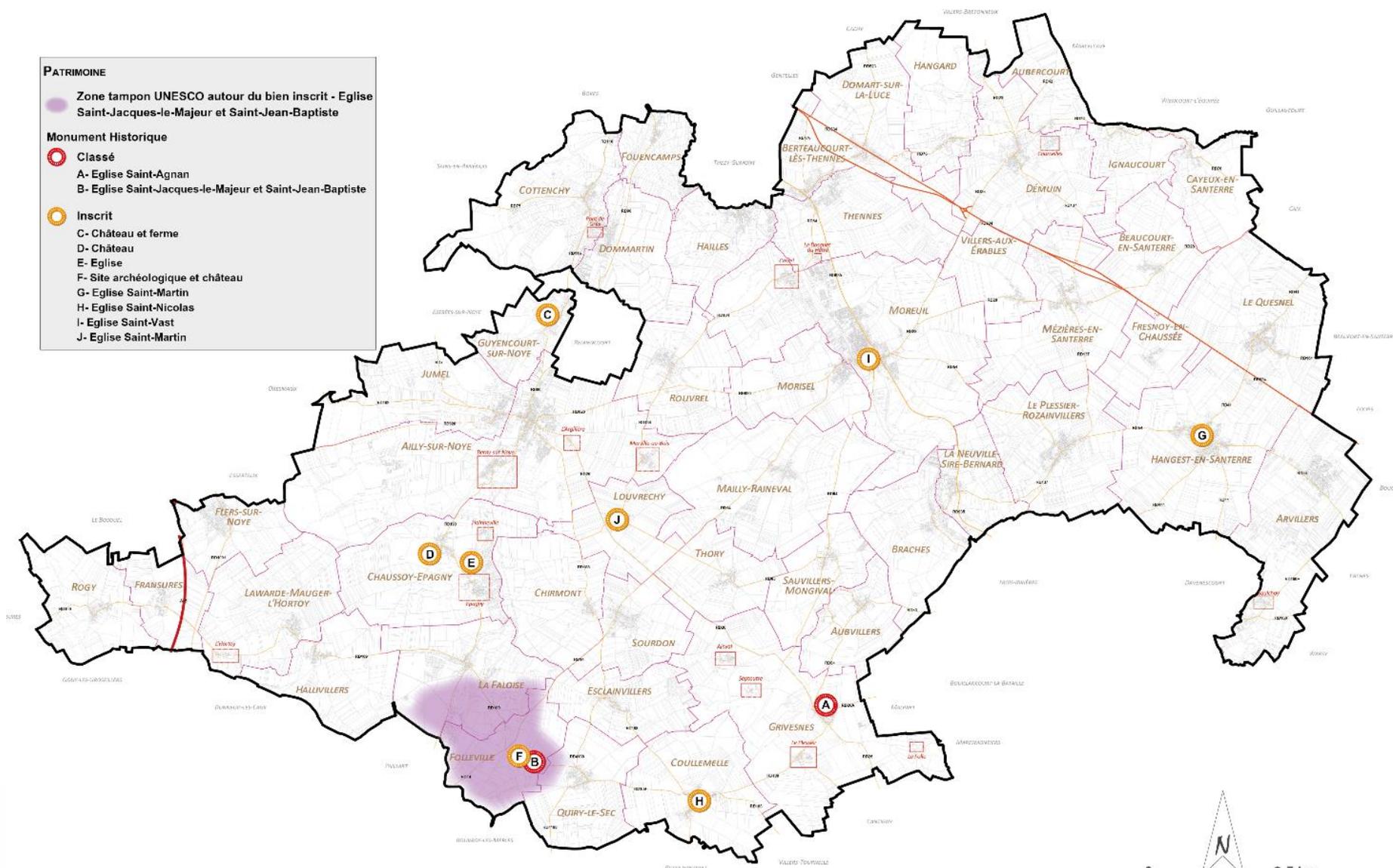
Paysage-Patrimoine

PATRIMOINE

 Zone tampon UNESCO autour du bien inscrit - Eglise Saint-Jacques-le-Majeur et Saint-Jean-Baptiste

Monument Historique

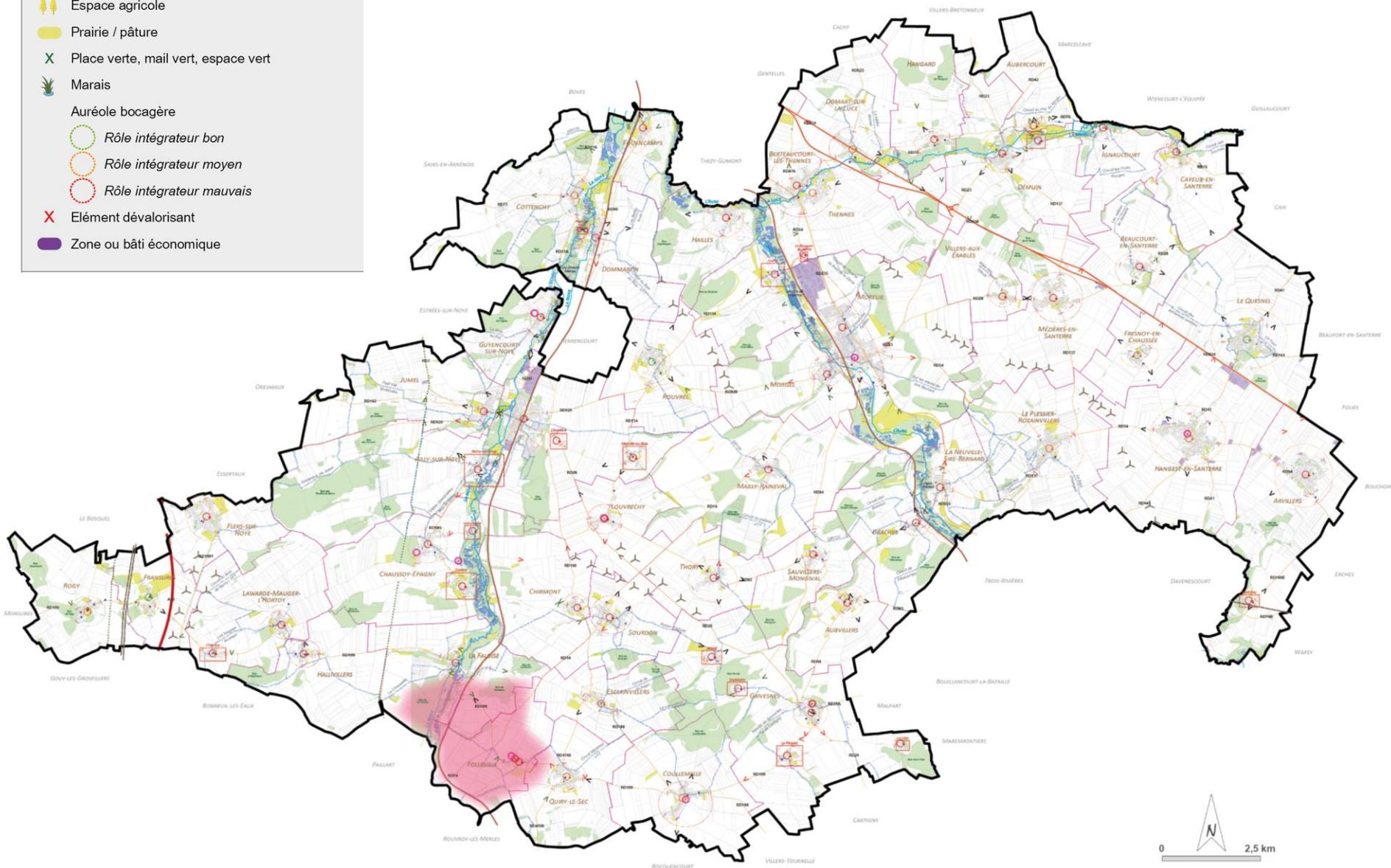
-  Classé
A- Eglise Saint-Agnan
B- Eglise Saint-Jacques-le-Majeur et Saint-Jean-Baptiste
-  Inscrit
C- Château et ferme
D- Château
E- Eglise
F- Site archéologique et château
G- Eglise Saint-Martin
H- Eglise Saint-Nicolas
I- Eglise Saint-Vast
J- Eglise Saint-Martin



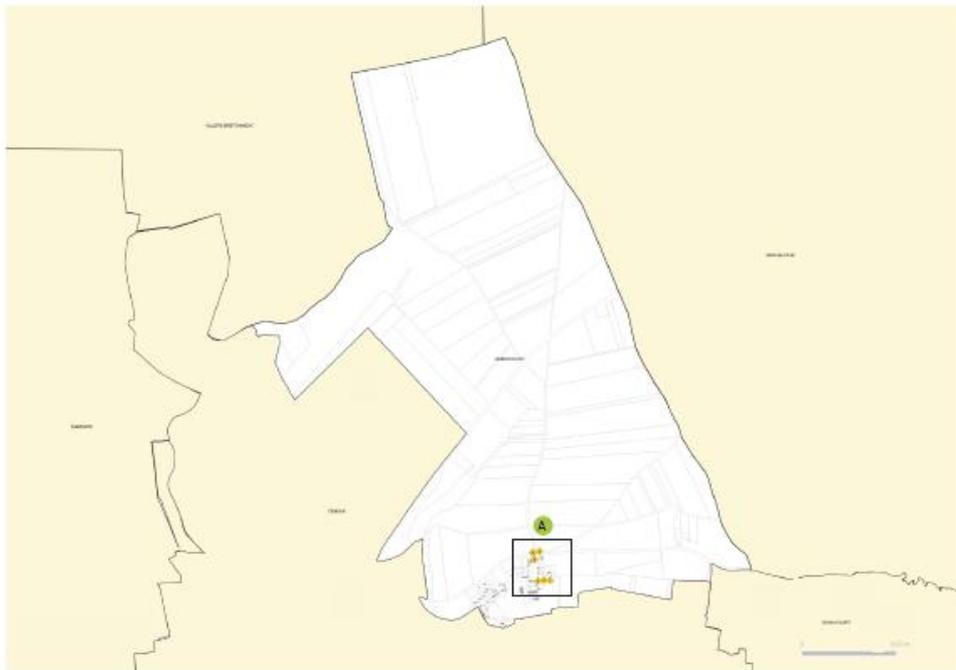
Paysage-Patrimoine

Ensemble ou élément marquant le paysage

- Espace boisé
- Espace agricole
- Prairie / pâture
- Place verte, mail vert, espace vert
- Marais
- Auréole bocagère
- Rôle intégrateur bon
- Rôle intégrateur moyen
- Rôle intégrateur mauvais
- Élément dévalorisant
- Zone ou bâti économique



AUBERCOURT



Les Fiches patrimoine par commune

- Afin d'illustrer et de localiser le patrimoine à une échelle communale, une fiche est réalisée par commune. Exemple : Aubercourt

AUBERCOURT



1- Cimetière

2- Calvaire

3- Eglise

4- Bâti remarquable

5- Arbre remarquable

6- Monument aux morts

*Aubercourt dispose d'un patrimoine en bon état général et correctement valorisé.
Le cimetière (1) n'est pas protégé au titre de l'article L.151-19 du CU.*



Synthèse diagnostic: mobilité, économie, démographie, habitat

Synthèse diagnostic mobilité

Enjeux	Traduction
<p>Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none">○ Un territoire bien desservi par le réseau routier○ Une bonne accessibilité des gares et arrêts, grâce à l'automobile○ Un réseau de transport en commun de type bus parfois peu accessible par rapport au réseau ferroviaire○ Peu de continuité et de sécurité pour les modes actifs○ Une majorité des déplacements domicile-travail réalisés en voiture○ Un territoire où l'automobile reste le mode de déplacement privilégié	<ul style="list-style-type: none">○ Développer l'urbanisation à proximité des transports en commun,○ développer les modes doux, notamment lors des nouvelles opérations d'aménagement,○ Développer des aires de covoiturage,○ Protéger les liaisons douces existantes, recréer des continuités....

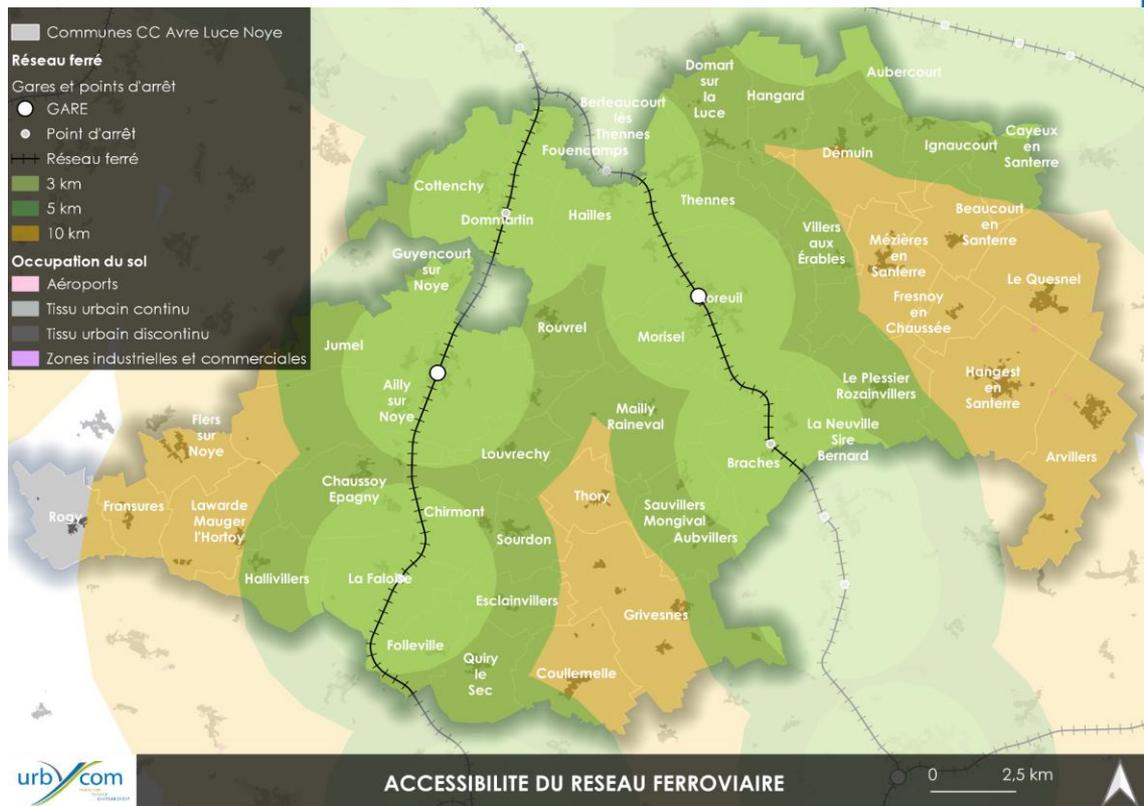
Transports en commun et intermodalité

Intermodalité

- L'ensemble du territoire est situé à moins de 10 km d'une gare ou d'un arrêt
- Pas ou peu d'aménagements autour des gares et arrêts (hors automobile)



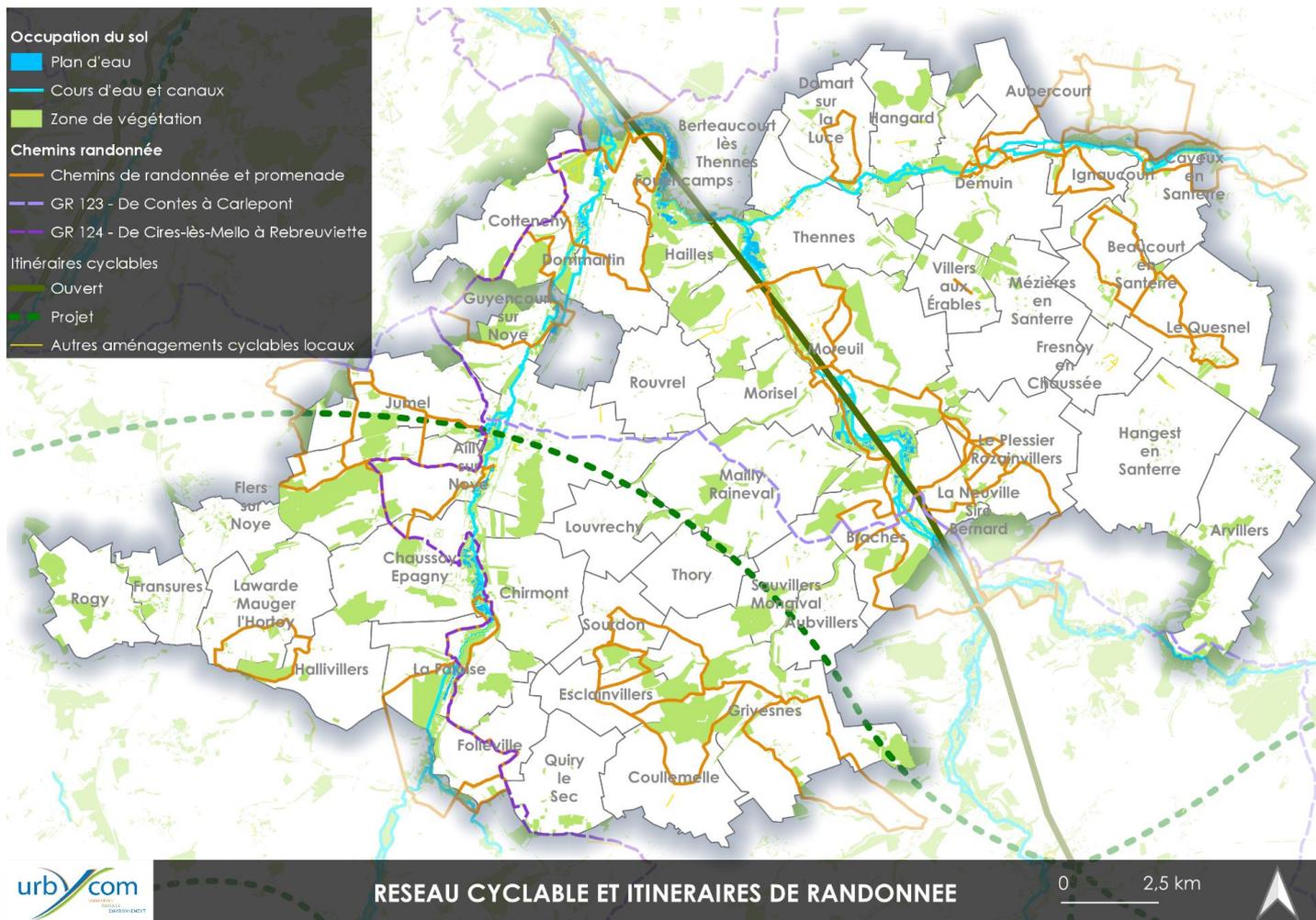
Gare de Moreuil



Gare d'Ailly-sur-Noye

Modes actifs

- Des itinéraires cyclables d'envergure régionale ou locale (ouvert et en projet)
- Nombreux itinéraires et boucles de randonnée et de trail
- Peu d'aménagements cyclables ponctuels
- Pas de maillage du réseau cyclable



Ecomobilité

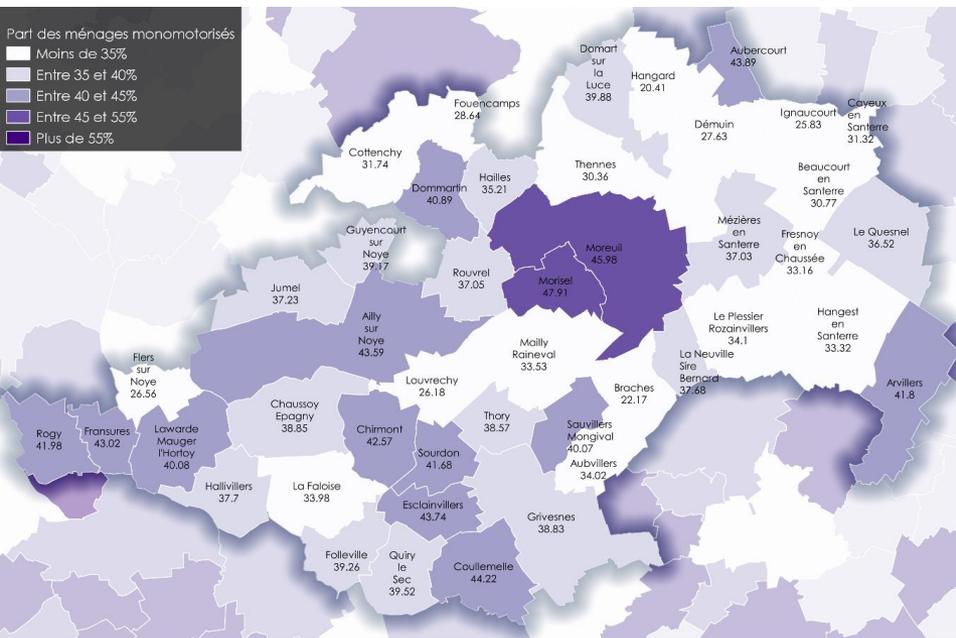
- Une aire de covoiturage à Beaucourt-en-Santerre
- 6 stations de recharge pour véhicules électriques et hybrides



Caractéristiques de la mobilité

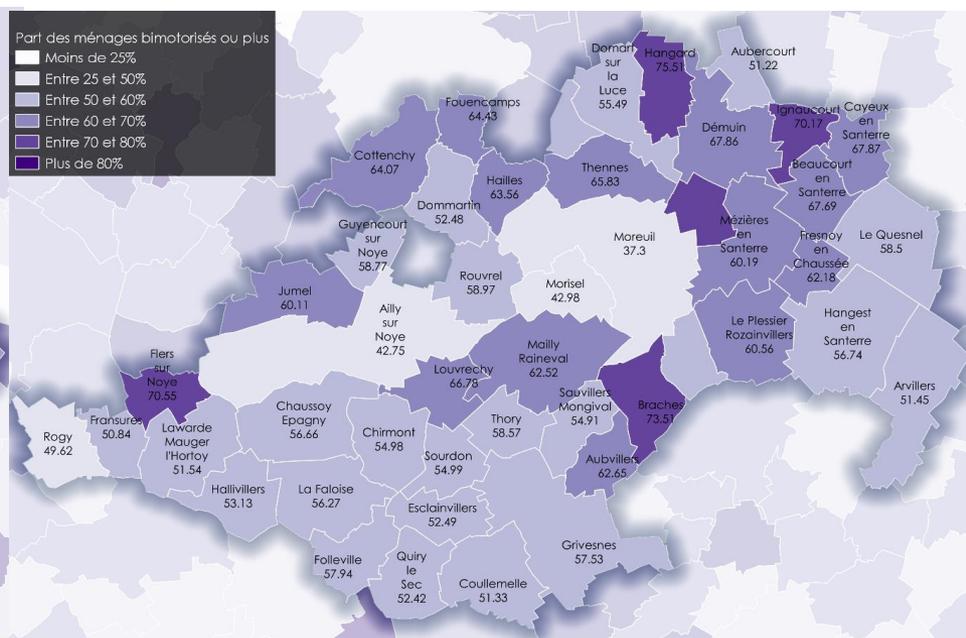
Equipement automobile des ménages

	CC Avre Luce Noye	Département	Région
	%	%	%
Ensemble	100	100	100
Au moins un emplacement réservé au stationnement	73,8	61,3	63
Au moins 1 voiture	91,4	82,2	81,5
1 voiture	39	45,7	46,4
2 voitures ou plus	52,4	36,5	35,2



PART DES MENAGES MONOMOTORISES

0 2,5 km



PART DES MENAGES BIMOTORISES OU PLUS

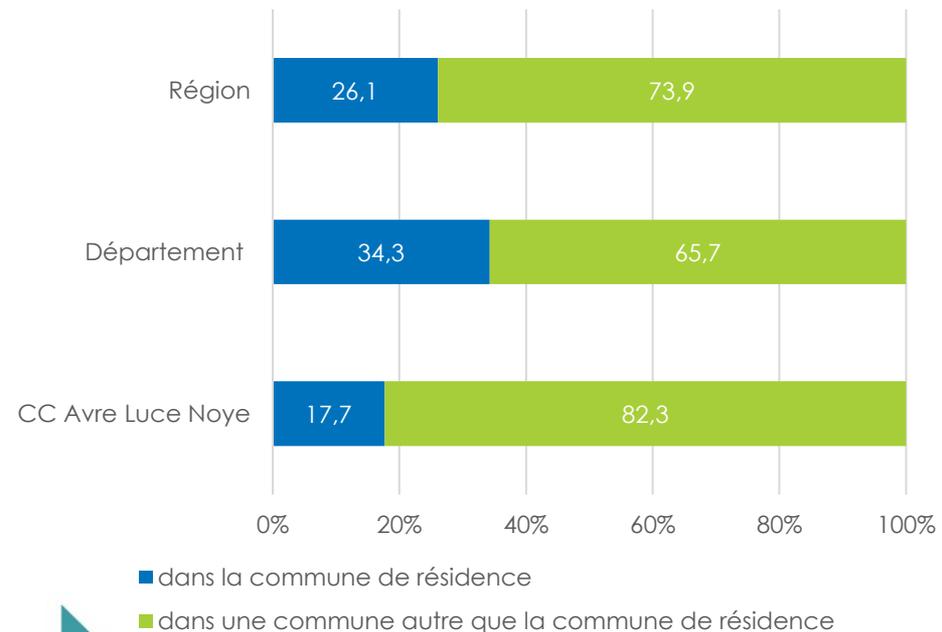
0 2,5 km

Caractéristiques de la mobilité

La mobilité Domicile-Travail

- Nombreux flux vers :
 - **Amiens**
 - **Ailly-sur-Noye**
 - **Moreuil**
 - **Roye**

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI QUI RESIDENT DANS LA ZONE



Flux domicile-travail depuis et vers la CCALN

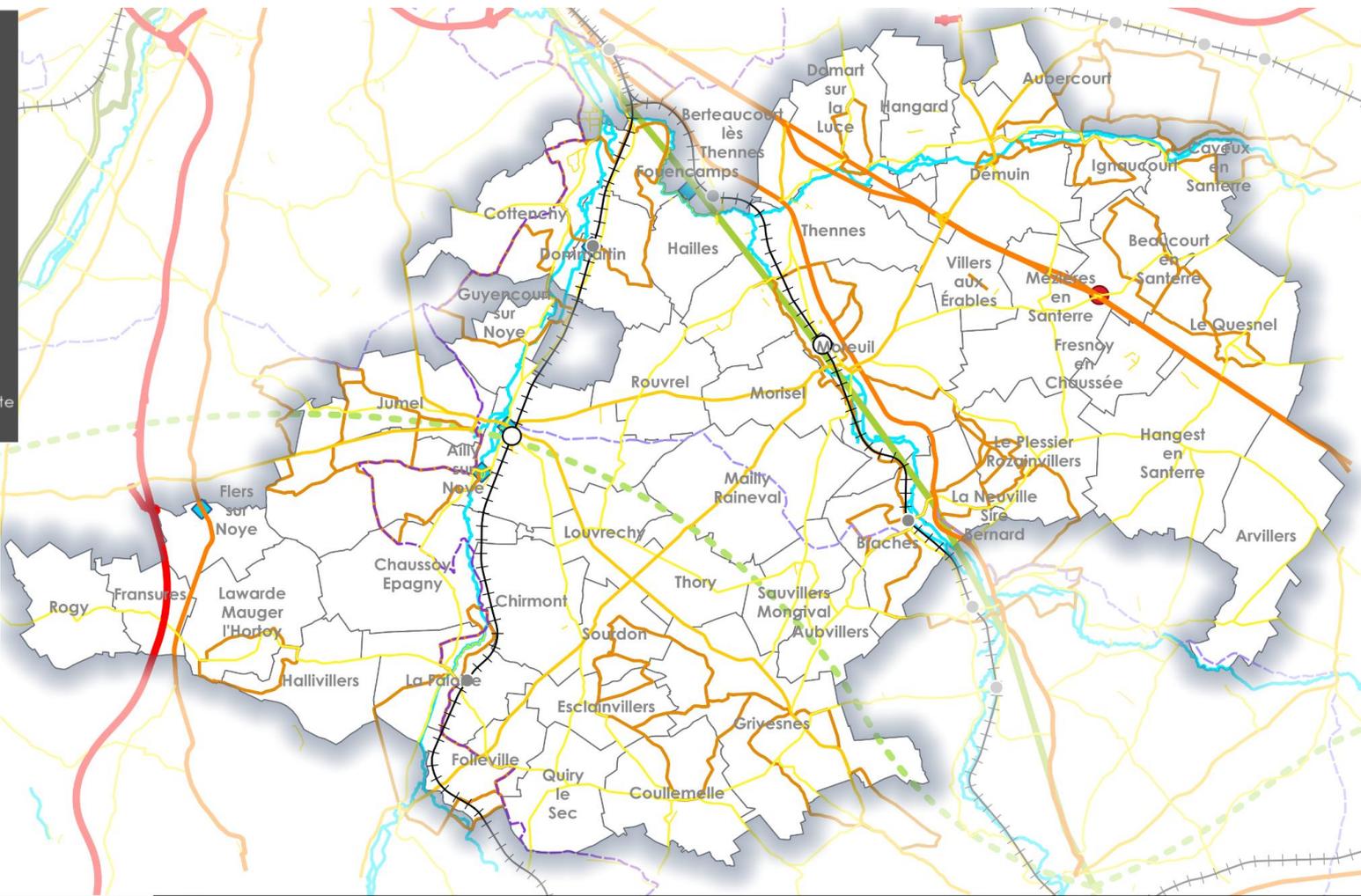
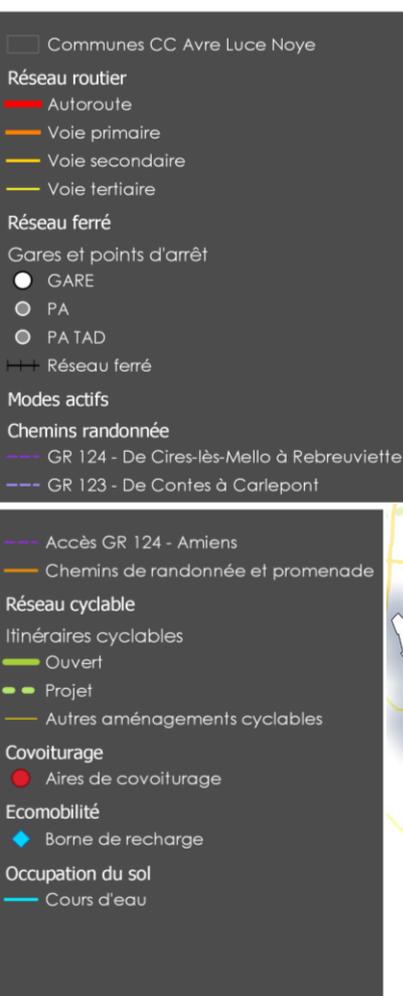


Vers la CCALN
Plus de 429
actifs

Hors la CCALN
Plus de 2 341
actifs

Transit
Plus de 678 actifs

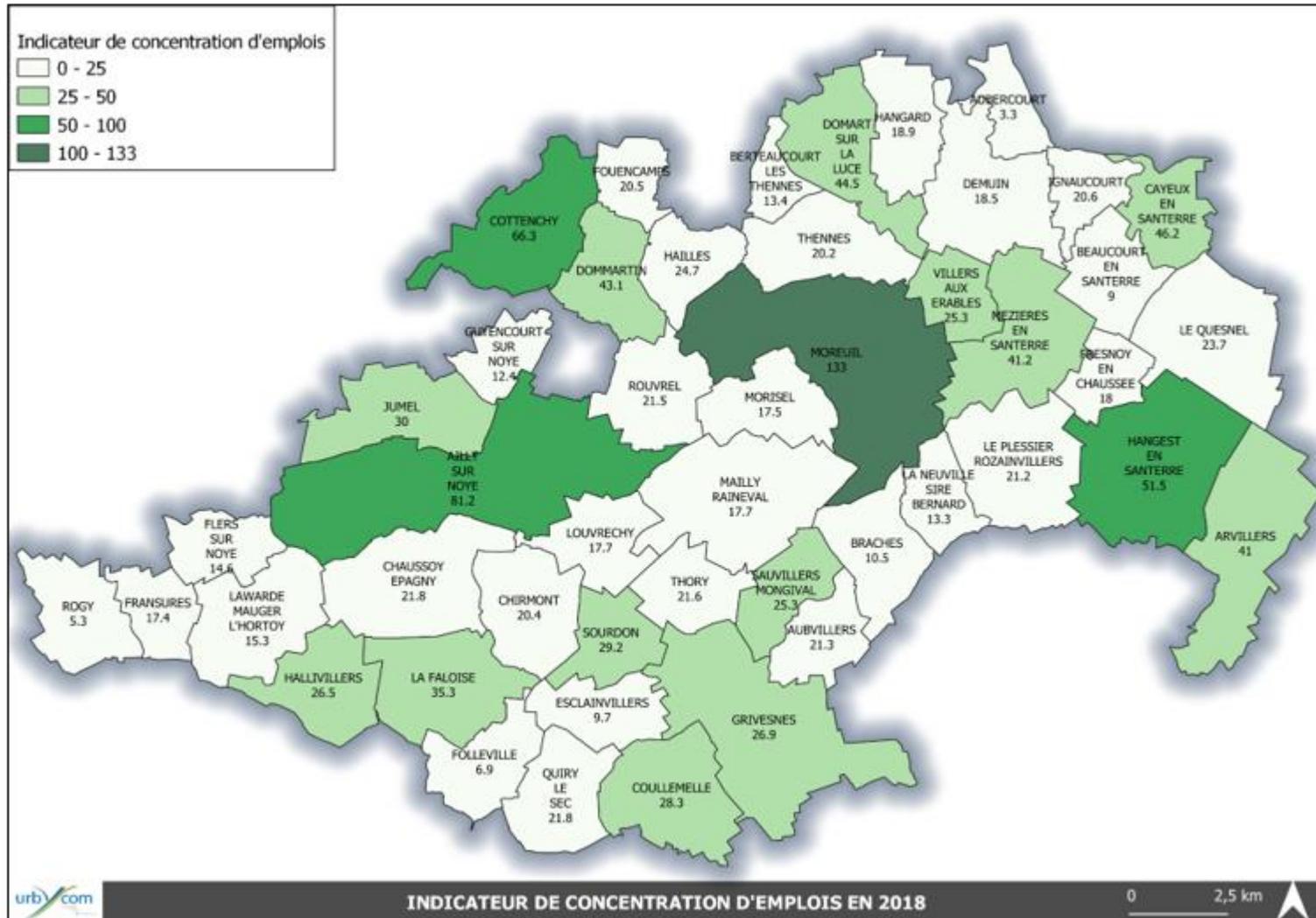
Caractéristiques de la mobilité



Economie

Enjeux	Traduction
<ul style="list-style-type: none">- Contexte économique assez favorable, faible taux de chômage,- Indicateur de concentration d'emplois assez élevé sur Moreuil, Ailly-sur-Noye, Hangest-en-Santerre (zones d'activités).- Commerces principalement situés à Moreuil et Ailly-sur-Noye,- Activités artisanales bien représentées,- Plusieurs types d'hébergements touristiques: gîtes, campings, chambres d'hôtes...- Plusieurs activités de loisirs: pêche, centres-équestres, patrimoine, chemins de randonnées...	<ul style="list-style-type: none">- Densifier les zones d'activités existantes, de manière qualitative (encore des disponibilités au sein de ces zones).- Préserver le commerce de proximité à Ailly-sur-Noye et Moreuil, permettre l'implantation de petits commerces sur le territoire,- Favoriser le développement des circuits courts et la diversification des activités agricoles,- Prévoir un zonage et un règlement adaptés pour les activités touristiques, anticiper les nouveaux projets afin de permettre leur réalisation,- Préserver les éléments de patrimoine et les chemins, recréer des continuités, valoriser les richesses du territoire.

Economie



Economie

- Zone d'Hangest-en-Santerre,
- Zone d'Ailly-sur-Noye,
- Moreuil,
- Nombreuses activités dispatchées dans les communes



Ailly-sur-Noye



Hangest-en-Santerre

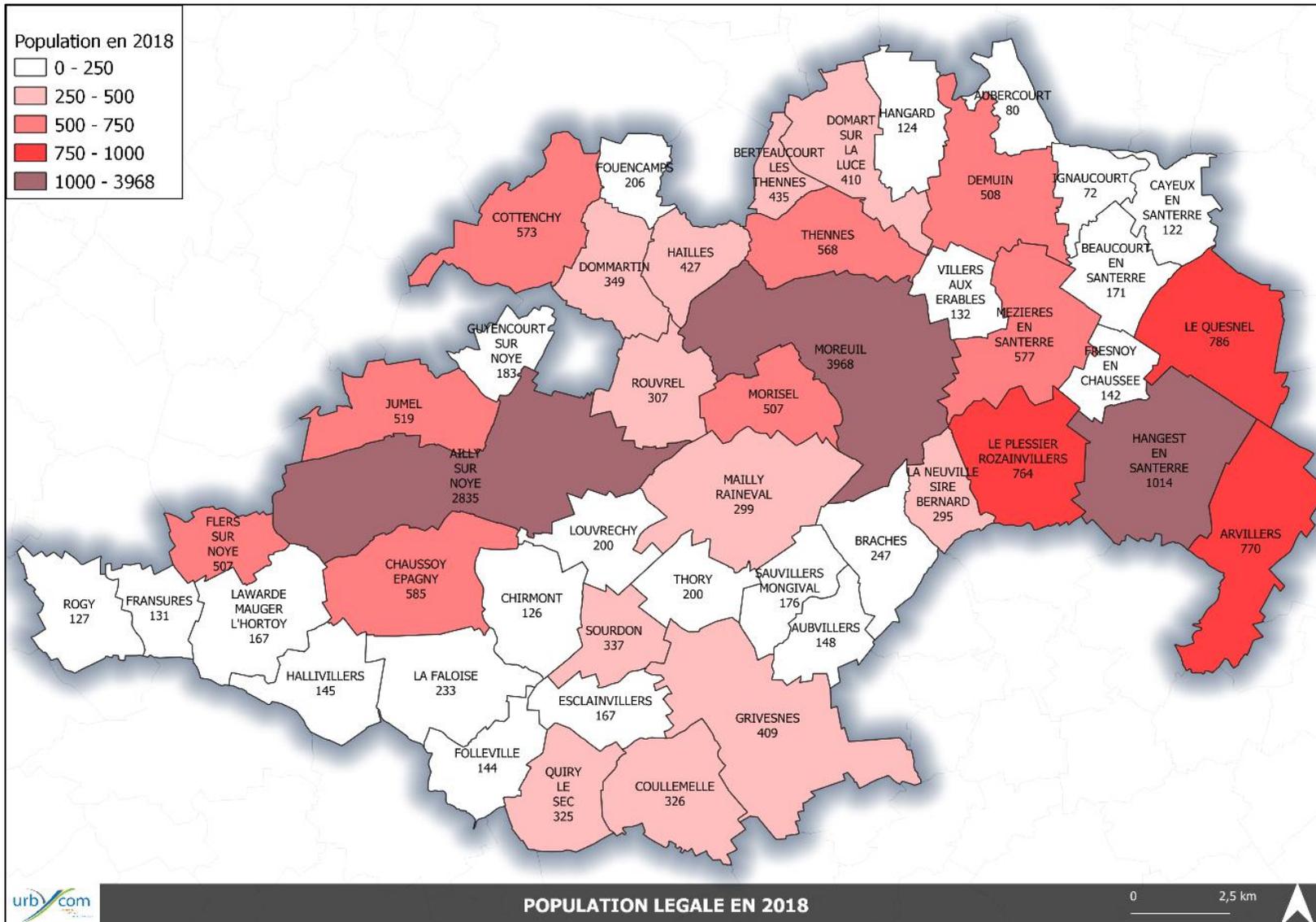


Moreuil

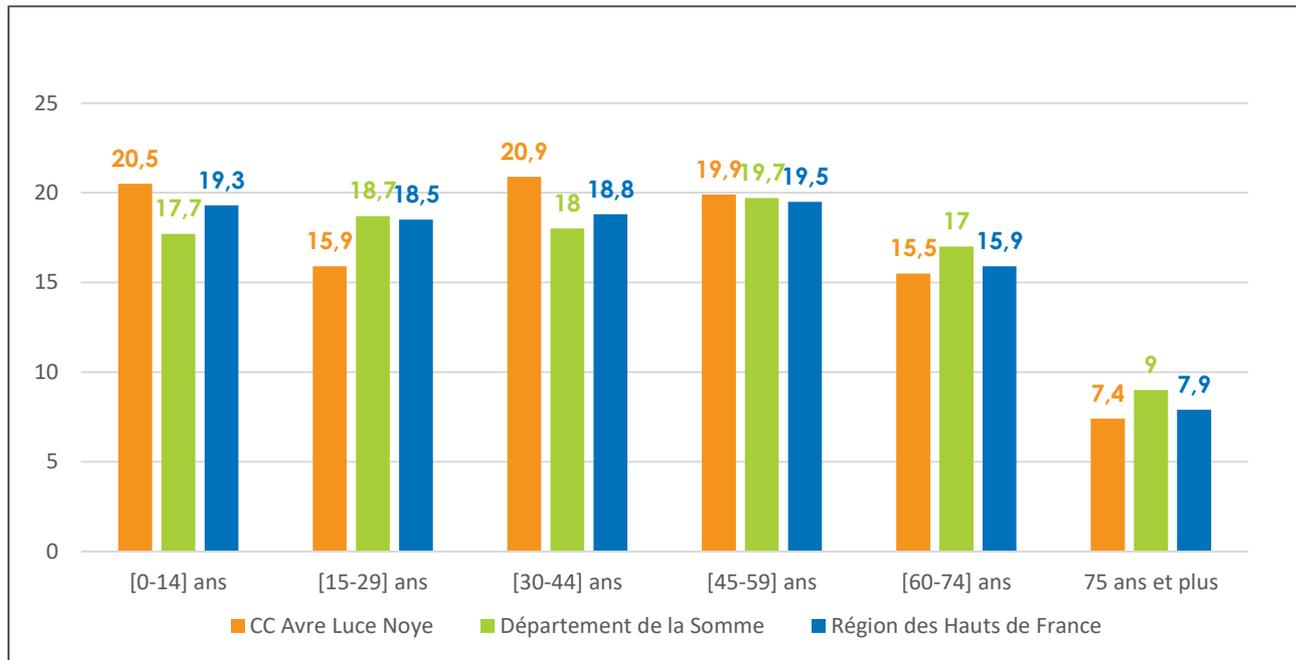
Démographie-Habitat

Enjeux	Traduction
<ul style="list-style-type: none">- Population assez jeune,- Taille moyenne des ménages en diminution (phénomène national),- Nombre de logements vacants assez important sur le territoire, mais diminution importante suite à la crise sanitaire,- Logements caractéristiques du milieu rural: pourcentage important de propriétaires, maisons individuelles de grandes tailles,- Faible rotation dans le parc de logements, parc ancien	<ul style="list-style-type: none">- Anticiper le phénomène de desserrement des ménages,- Prévoir une offre en logements diversifiées pour permettre de répondre au parcours résidentiel, notamment des logements en locatif ou de plus petites tailles,- Rénover les anciens logements, travailler sur la reconversion des friches

Démographie-Habitat



Démographie-Habitat



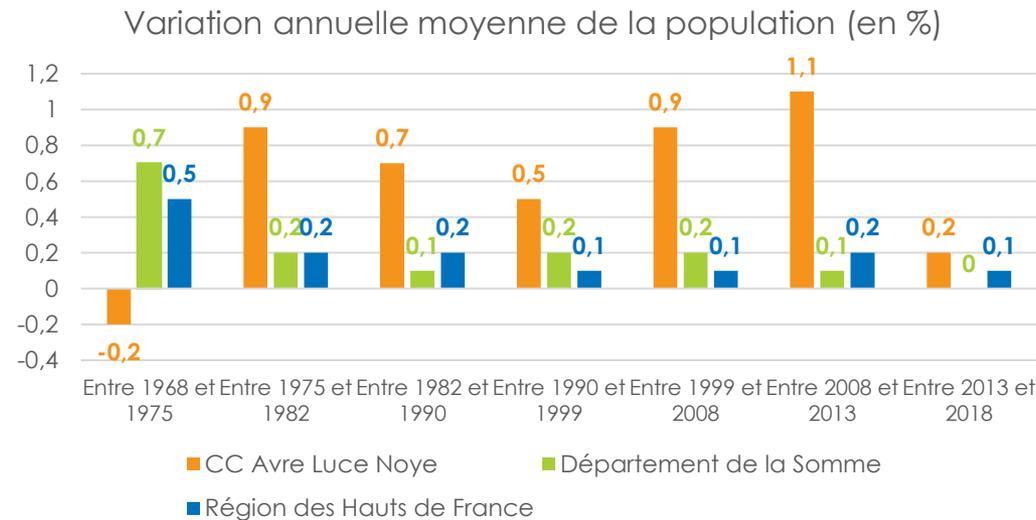
La Communauté de Communes dispose d'une population relativement jeune. En effet, 42,8% de la population totale est représentée par les personnes âgées de plus de 44 ans. De plus, la tranche d'âge des 0 – 14 ans sur le territoire (20,5%) est plus élevée que celle du département de la Somme (17,7%) et de la région (19,3%).

Démographie-Habitat

Evolution de la population - CCALN

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	16 232	16 062	17 120	18 074	18 917	20 420	21 621	21 843
Taux de variation (%)	-	-1,04%	+6,59%	+5,57%	+4,66%	+7,95%	+5,88%	+1,03%

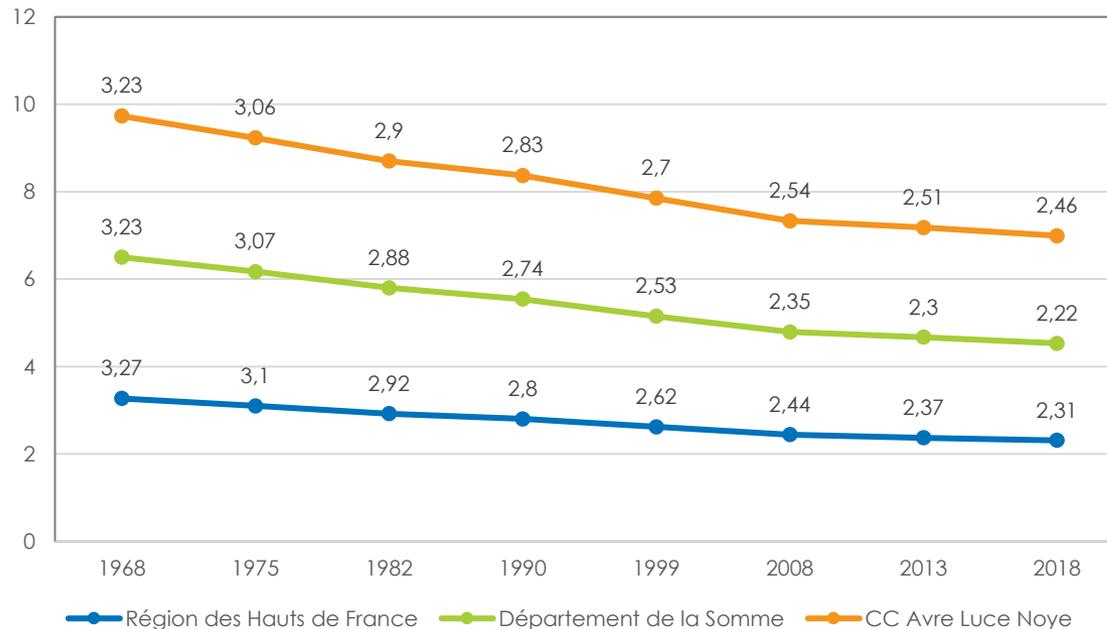
Source : données INSEE



La croissance est positive, signe de l'attractivité du territoire

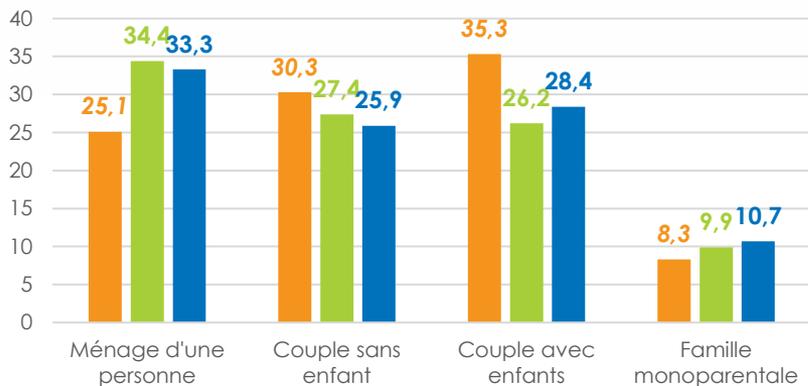
Démographie-Habitat

Evolution de la taille des ménages
entre 1968 et 2018



Une diminution de la taille moyenne des ménages, qui demeure néanmoins plus élevée que dans les territoires de comparaison.

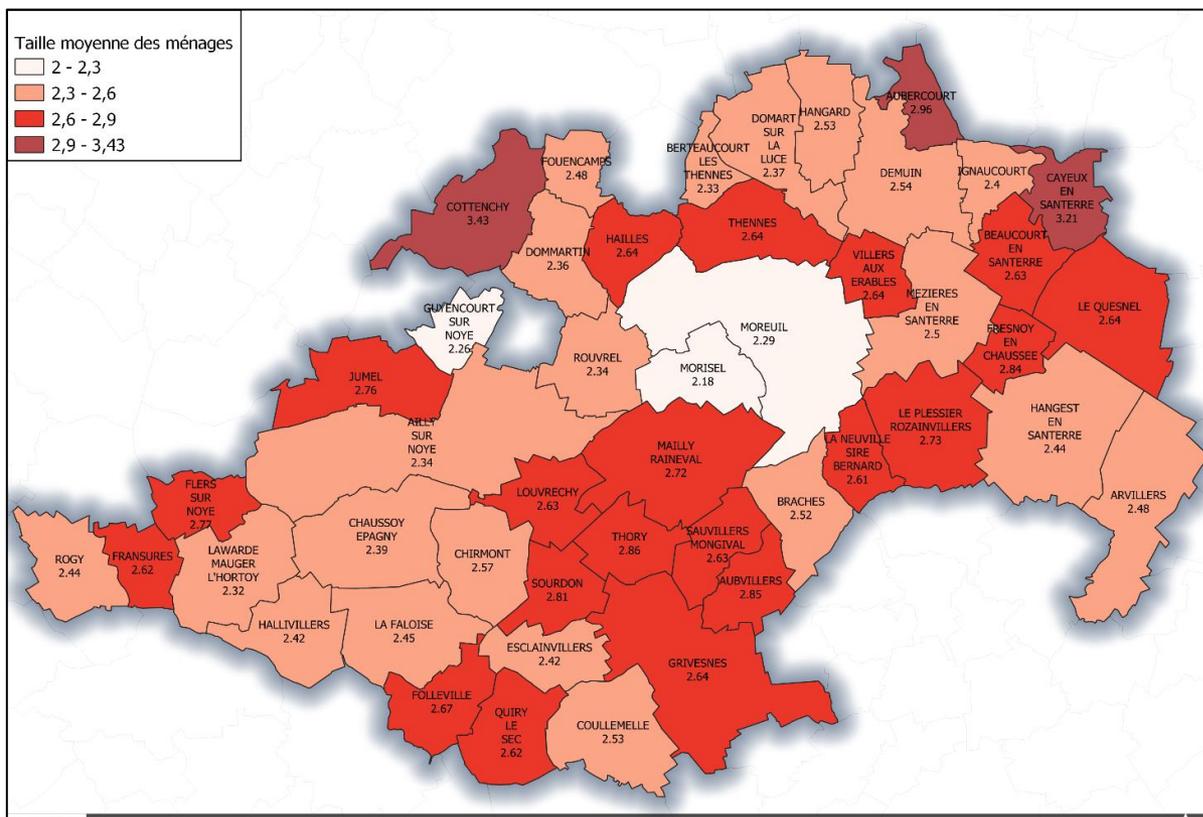
Démographie-Habitat



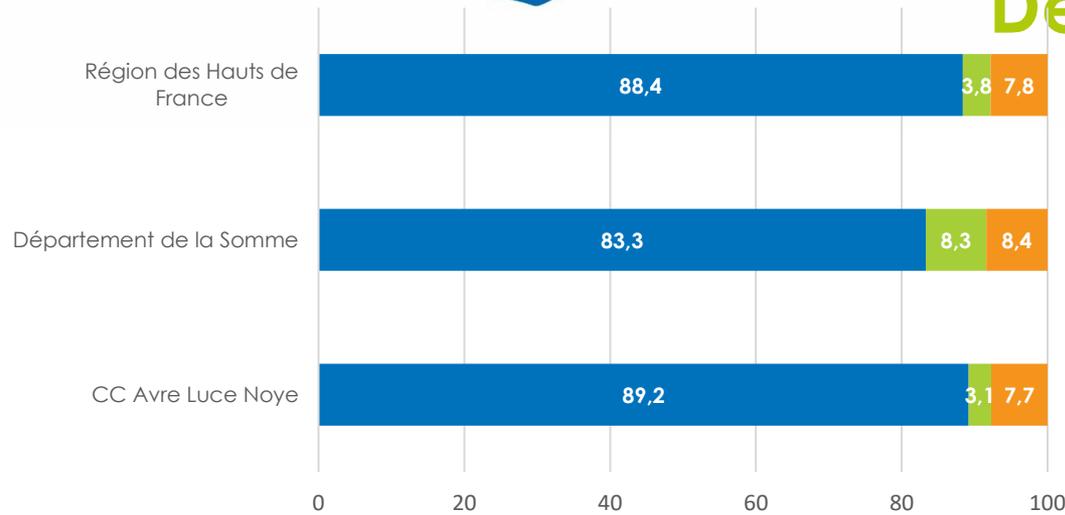
■ CC Avre Luce Noye

■ Département de la Somme

■ Région des Hauts de France



Démographie-Habitat

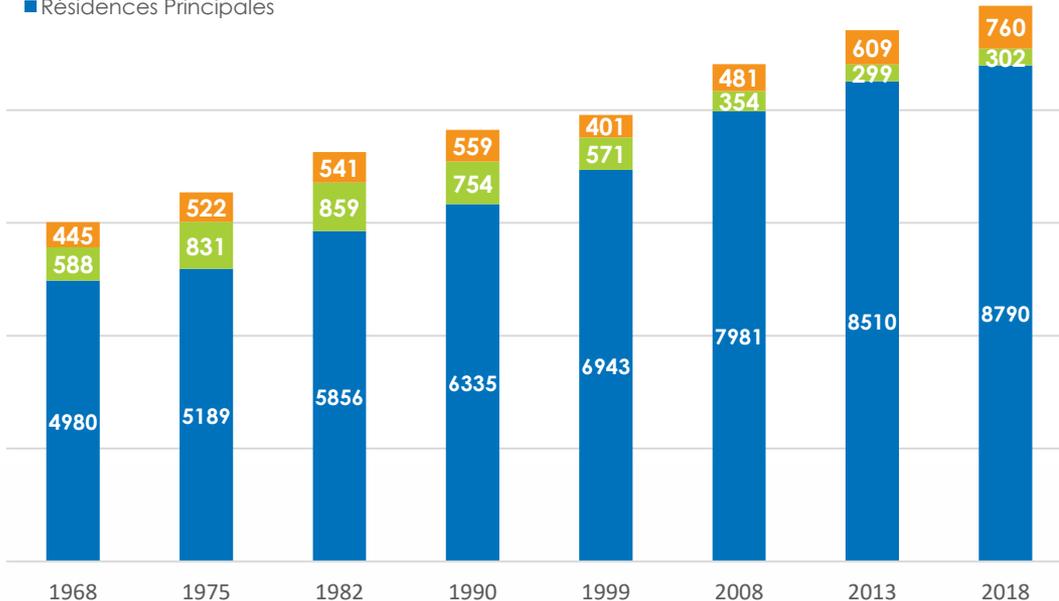


Le taux de logements vacants est légèrement moins élevé au sein de l'intercommunalité qu'aux échelons territoriaux supérieurs. Ce taux est de 7,7%, alors qu'il est de 8,4% pour le Département de la Somme et de 7,8% pour la région des Hauts de France.

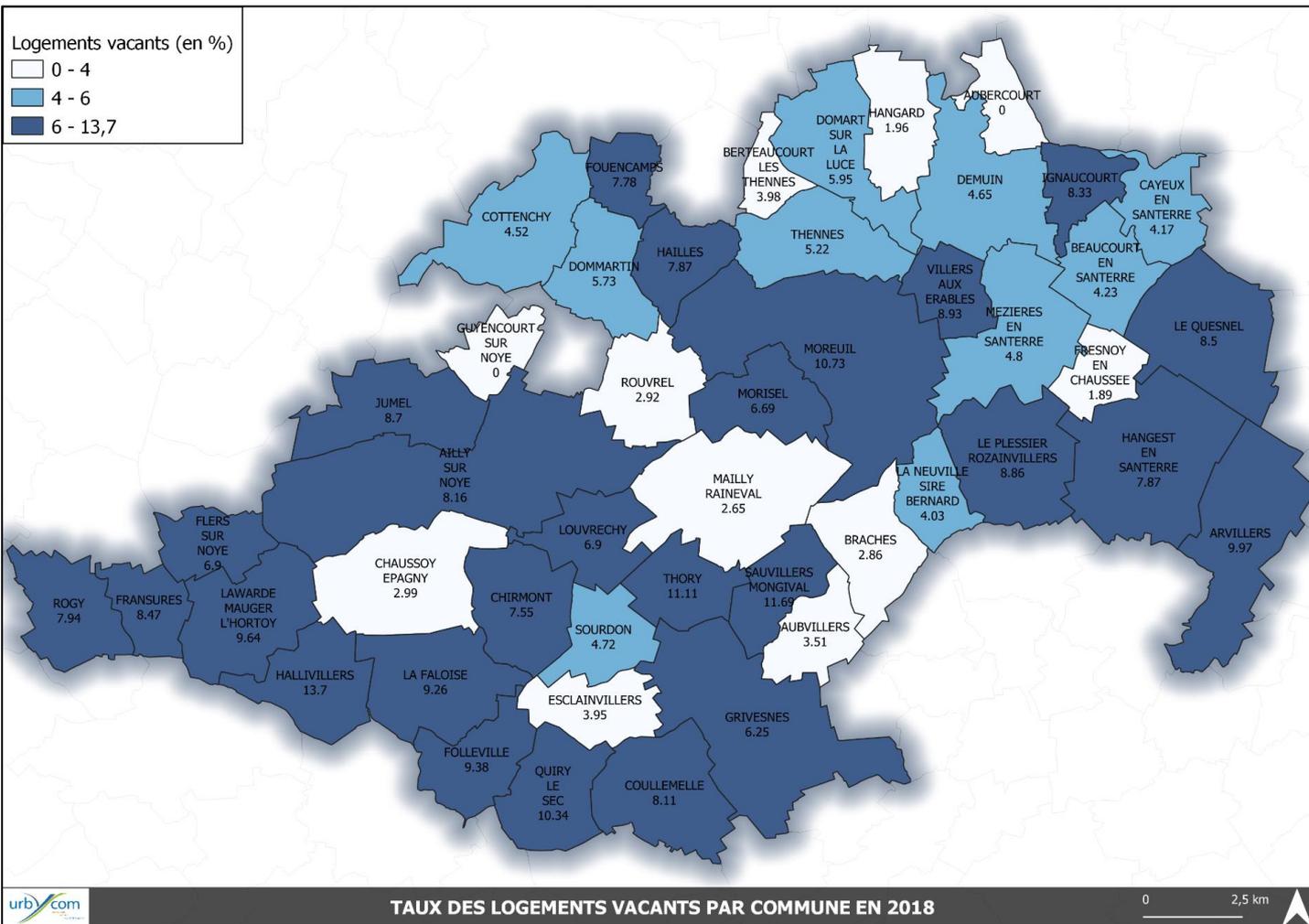
■ Logements vacants

■ Résidences secondaires et logements occasionnels

■ Résidences Principales

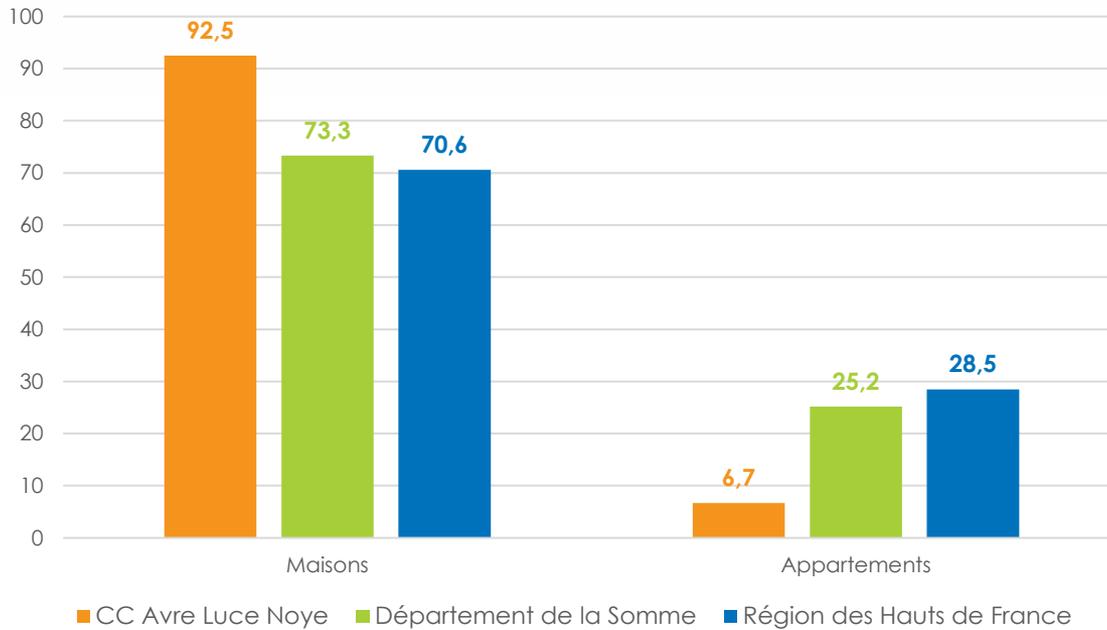


Démographie-Habitat

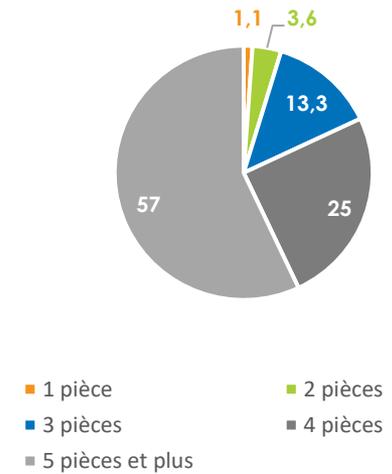


Le taux de vacance a diminué depuis la crise sanitaire.

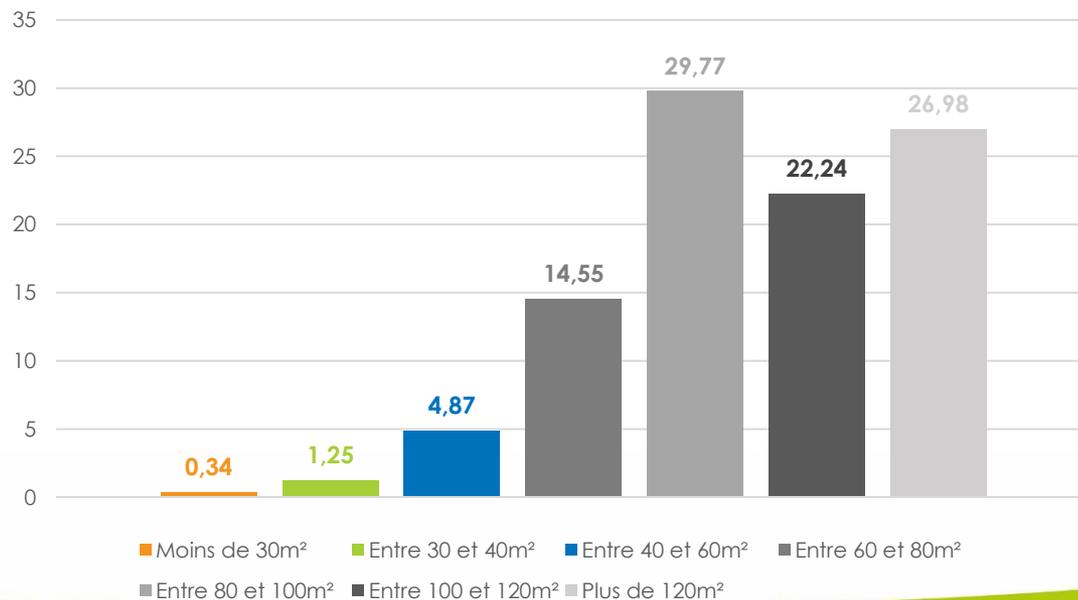
Démographie-Habitat



Typologie des logements en 2018 (en%)

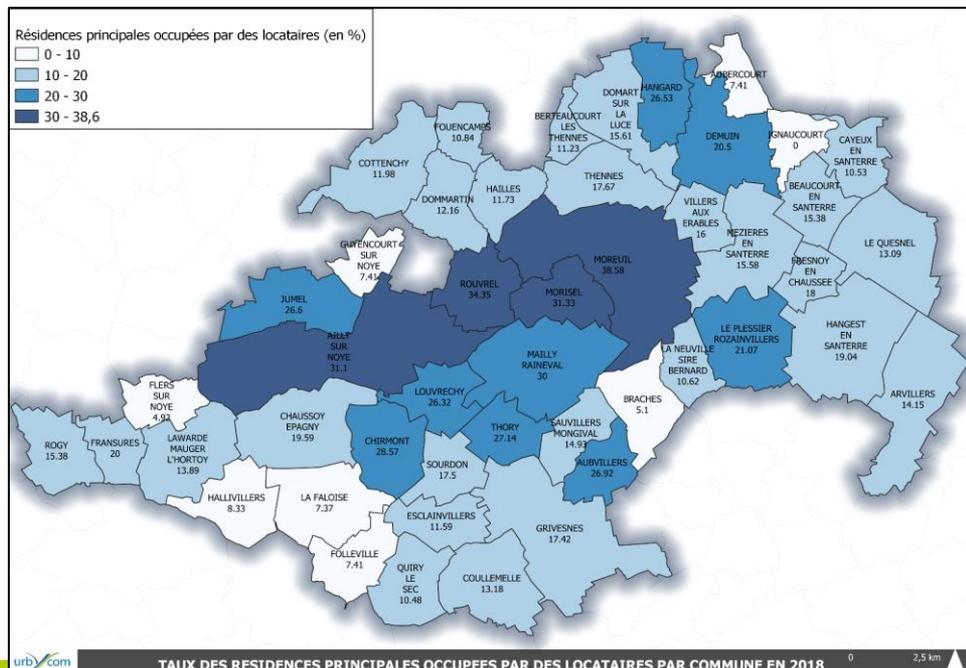
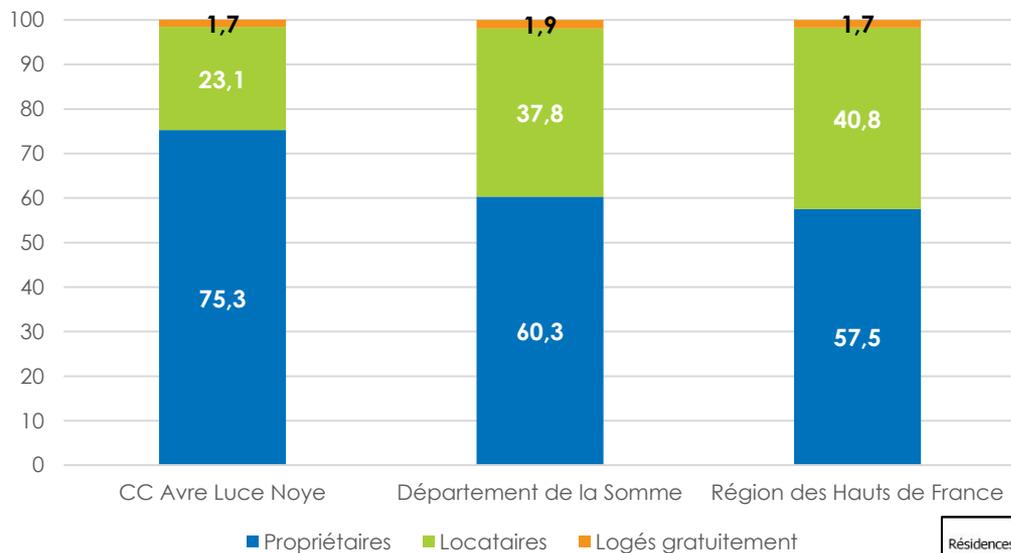


Superficie moyenne par logement parmi les résidences principales en 2018 (en%)

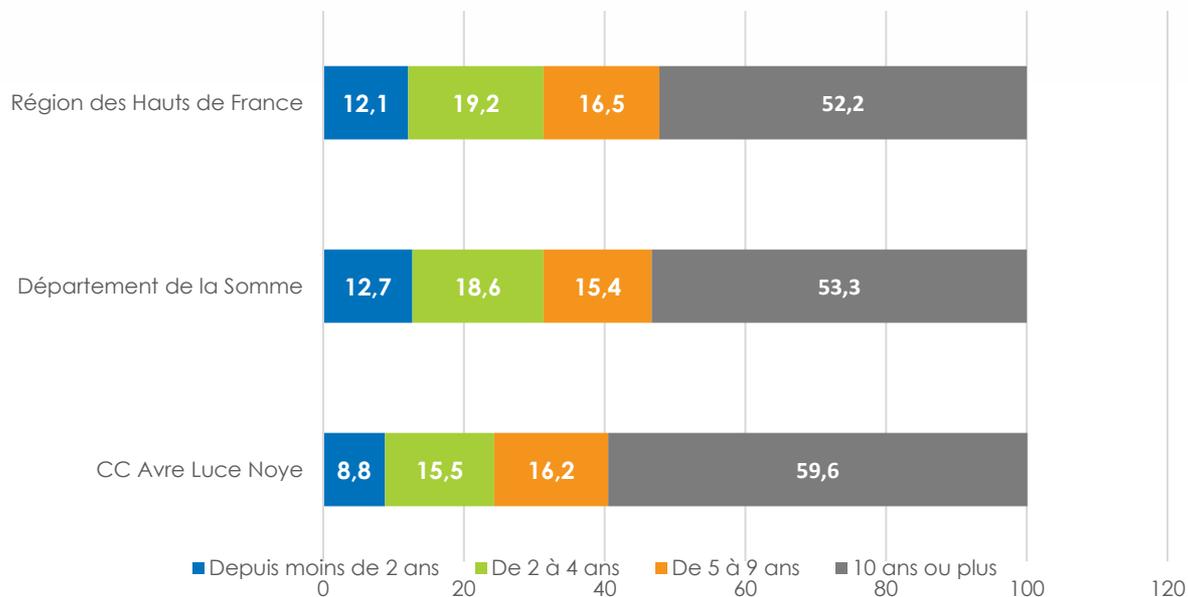


Démographie-Habitat

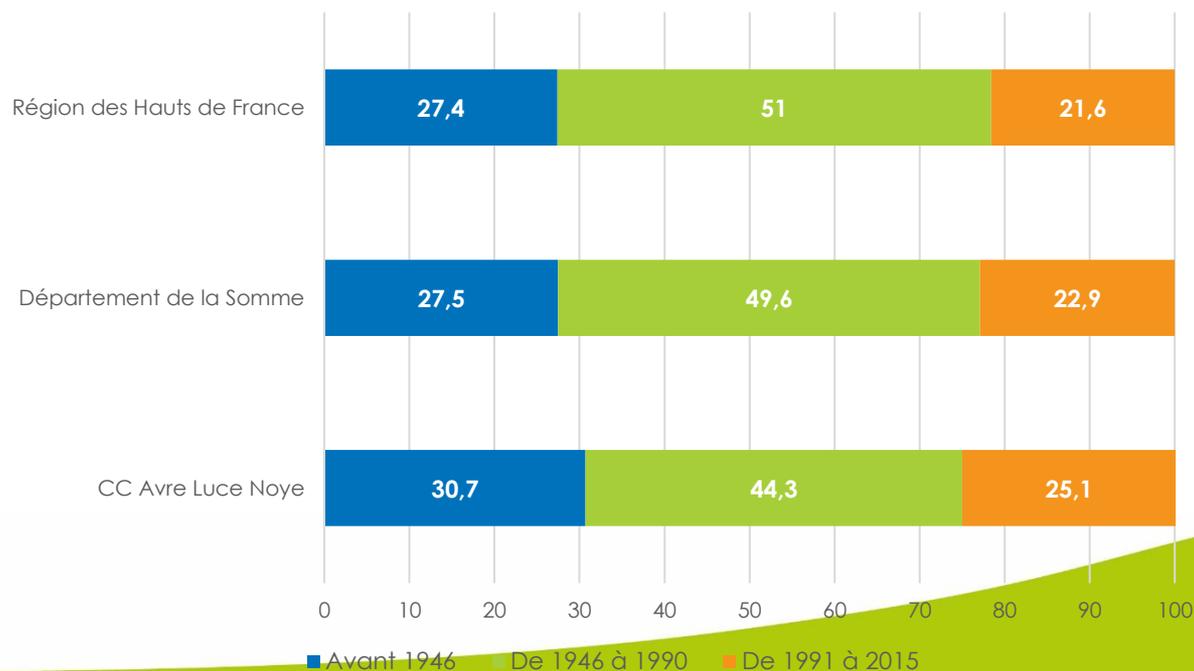
Parts des statuts d'occupation du parc de logements en 2018



Démographie-Habitat



Une majorité d'habitants occupe leur logement depuis 10 ans ou plus. Le parc de logements est relativement ancien.



Prochaines étapes

- Définition de la méthodologie du diagnostic foncier: réunion du 29 septembre,
- Réunion de diagnostics fonciers par communes/groupe de communes: novembre/décembre
- Janvier : synthèse des diagnostics fonciers
- Février/ mars: ateliers PADD